



*Secrétariat général du CRIES*

*INSEE DR d'Ile-de-France*

*7, rue Stephenson - 78188 Montigny-le-Bretonneux*

*N. NEDAUD-PLANADE - 01 30 96 92 10 - nicole.nedaud-planade@insee.fr*

*M. LAUZANNE - 01 30 96 91 83 - marie-madeleine.lauzanne@insee.fr*

*Télécopieur : 01 30 96 92 35*

# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE**

## **DU 20 DECEMBRE 2006**



## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

1. Intervention de M. BOUCHERAT, Président du CESR
2. Intervention de M. MICHEL, Président du CRIES

### BILAN DE L'ACTIVITE 2006

Introduction de Sylvie MARCHAND, directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

1. La communication du CRIES  
Nicole NEDAUD-PLANADE, secrétaire générale du CRIES
2. Les enquêtes INSEE exploitables au niveau régional  
Nicole CADENEL, chef du service statistique de l'INSEE Ile-de-France
3. Le groupe de travail sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France  
Pierre-Marie DESCOLONGES, secrétaire général du CRIES
4. Les contributions des membres du CRIES au Schéma directeur de la région Ile-de-France  
Gérard LACOSTE, directeur régional adjoint de l'IAURIF

### PERSPECTIVES 2007

5. Le recensement de la population  
Brigitte BELLOC, chef du service études et diffusion de l'INSEE Ile-de-France

## 6. Des éléments d'information pour le programme 2007 du CRIES

### 6.1 Les enquêtes de l'INSEE

Nicole CADENEL, chef du service statistique de l'INSEE Ile-de-France

### 6.2 Les travaux de l'IAURIF

Gérard LACOSTE, directeur régional adjoint de l'IAURIF

### 6.3 Le programme de l'OREF

Christine BRUNIAUX, directrice de l'OREF

## 7. La rencontre « mesurer pour agir » sur la santé

Sylvie MARCHAND, directrice régionale de INSEE Ile-de-France

## ANNEXES

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 20 DECEMBRE 2006

-----

### Introduction

\* \* \*

#### 1. Intervention de Jean-Claude BOUCHERAT, Président du CESR d'Ile-de-France

C'est avec plaisir que je me retrouve parmi vous, à l'occasion de l'assemblée plénière du Comité régional pour l'information économique et sociale, plus connu sous le nom de CRIES. Cette assemblée représente un moment fort de cette instance de concertation dont la mission, comme vous le savez, consiste à examiner comment satisfaire les besoins des utilisateurs d'informations économiques et sociales, que nous sommes tous à un moment ou à un autre, selon les travaux que nous réalisons.

**Je mesure pleinement l'importance de ces assemblées générales** qui permettent aux nombreux participants du CRIES, venus d'horizons divers, de se retrouver afin d'échanger leurs réflexions. Cette pluralité n'est pas un vain mot.

Comme vous le savez, le CRIES, placé auprès du Préfet de région et du Président du Conseil régional a également des liens très forts avec l'INSEE et, bien sûr, avec le CESR, la deuxième Assemblée consultative régionale que j'ai l'honneur de présider. En effet, le Président du CRIES est nommé sur proposition du Président du CESR et par acquiescement du Préfet de région et du Président du Conseil régional.

Le CRIES regroupe 44 administrations de l'État et de la Région ainsi que de grandes institutions comme la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations et les Chambres de commerce.

Nombre de personnes ici présentes le savent mais il me paraît utile de le rappeler à chaque assemblée plénière. Une façon pour moi de montrer toute la richesse qu'il représente.

Et ce d'autant plus que depuis peu le CRIES a accueilli l'OREF (l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation). J'en profite pour saluer la présence de sa directrice Christine BRUNIAUX. Le CESR a maintes fois dans ses avis rappelé tout l'intérêt qu'il représente pour notre région. La présentation, au cours de cette assemblée générale, de son programme 2006-2007 devrait en apporter la démonstration.

Mais favoriser le dialogue n'est pas le seul avantage de ce Comité qui se réunit environ deux ou trois fois par an. Il améliore, grâce à un regroupement des informations, la connaissance que nous avons des réalités économiques et sociales, ce qui nous permet de mieux appréhender les problèmes régionaux auxquels nous sommes confrontés. Une activité qui débouche aussi sur des préconisations élaborées en groupes de travail et reprises parfois par l'exécutif régional.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler lors de la précédente assemblée plénière, le CESR s'efforce, dans la mesure de ses possibilités, de mettre à la disposition du CRIES les moyens humains et matériels dont il a besoin dans le cadre de ses missions.

Si j'ai conscience des limites de ces moyens, cela n'empêche pas ce comité de mener un travail de qualité et de multiplier les initiatives dans un grand nombre de domaines. Le CRIES est un outil de référence reconnu, non seulement dans notre région mais au delà, pour la diversité et la valeur de ses réflexions.

Je tiens à remercier mon collègue et ami Claude MICHEL qui le préside malgré ses responsabilités et ses charges.

Sa présence ici est un gage d'un bon fonctionnement, d'un travail en équipe, d'un souci de bien mesurer la réalité économique et sociale sur laquelle reposent la réflexion, la discussion et la connaissance ainsi que les propositions utiles qui s'en suivent.

Je salue la venue de Madame Sylvie MARCHAND au poste de vice-président du CRIES. Madame MARCHAND a succédé à Monsieur Alain CHARRAUD à la direction régionale de l'INSEE. Qu'il soit remercié pour son dynamisme et le travail entrepris au sein du CRIES.

Mais revenons, si vous le voulez bien sur le CRIES et l'intérêt qu'il représente pour une collectivité territoriale comme l'Île-de-France.

Indéniablement, son champ d'observation est très large et lui permet de traiter la question des outils et méthodes statistiques dans un grand nombre de domaines économiques, sociaux et même culturels.

Nombre de travaux ont été menés, qu'il s'agisse des statistiques relatives au tourisme, à l'artisanat ou encore sur la position de l'Ile-de-France dans le contexte international...

Plus près de nous un travail sur l'emploi et le marché du travail en Île-de-France a été conduit. M. SIMONIN en a été chargé et il nous en a rendu compte lors de la précédente assemblée générale. Un travail intéressant car il s'agissait d'aller un peu plus loin que *« de simples publications de résultats et de s'interroger sur les sources. Que peuvent-elles dire ? Que cache l'évolution défavorable du marché du travail. »*

Pierre-Marie DESCOLONGES, chargé de mission au sein de mon cabinet mais aussi chargé, avec Mme Nicole NEDAUD-PLANADE de l'INSEE, du secrétariat général du CRIES, devrait revenir sur les résultats du travail entrepris et s'attarder plus précisément sur les questions de méthode.

Ces travaux ont précédé et maintenant accompagnent l'organisation par le CRIES, de rencontres-débats dont c'est l'une des autres « spécialités » du CRIES et participent à la valorisation de son image.

Ces manifestations réunissent des spécialistes sur des thèmes aussi variés que « l'environnement », « la production et la répartition régionale des richesses », « la connaissance des phénomènes de pauvreté précarité » dans notre région, « les technologies de l'information et de la communication » ou encore « l'observation de l'emploi en Île-de-France, du régional au local ».

Récemment, le CRIES a organisé un colloque sur une problématique qui a retenu fortement l'intérêt des membres du CRIES mais aussi du CESR, « la qualité de vie en Ile-de-France ».

Ce colloque, que j'ai ouvert et qui s'est déroulé dans l'hémicycle du Conseil régional, a connu un vif succès de part son actualité. Sujet d'actualité en effet au moment où étaient lancés par l'exécutif régional les travaux de révision du Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France, le SDRIF.

La qualité de vie émerge comme une préoccupation nouvelle et importante, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines. Une notion qui est au cœur des débats dans la préparation du nouveau Schéma directeur de la région Île-de-France.

Le prochain colloque aura pour thème la santé. Je laisse le soin à Mme Marchand de nous présenter cette journée. J'ajouterai à ce propos que le CESR a lancé un travail sur, je cite, « les inégalités de santé en Île-de-France. »

Il s'agira pour les membres du CESR de la commission santé et pour son rapporteur Guy ATLAN, d'étudier les divers facteurs économiques, sociaux culturels qui se conjuguent et interfèrent avec les facteurs proprement biologiques pour introduire des inégalités en terme d'espérance et de qualité de vie des personnes, autrement dit de leur santé.

Un travail qui a démarré en septembre 2005 et devrait aboutir prochainement, c'est-à-dire avant le colloque organisé sur ce thème.

Pour conclure, je ferai référence à une autre mission du CRIES et non la moindre ; celle qui consiste à émettre des avis d'opportunité sur des enquêtes publiques, régionales ou locales, qui sont souvent le prolongement, à une échelle géographique plus réduite, d'enquêtes menées par l'INSEE au niveau national.

Cette fonction, de première importance, est réalisée dans le cadre du Comité du label du Conseil national de l'information statistique. Elle consiste, notamment, à se prononcer sur les caractéristiques techniques et sur les modalités de diffusion des résultats de ces enquêtes.

L'ensemble de ces travaux, que je viens de citer, témoigne du dynamisme du CRIES et de l'implication dont font preuve son Président et sa Vice-présidente mais aussi son bureau et bien sûr tous ses membres que je salue et remercie de leur présence.

## 2. Intervention de Claude MICHEL, Président du CRIES

L'essentiel a été dit par le Président BOUCHERAT. Afin de rentrer immédiatement dans nos débats, je me contenterai donc de formuler quelques recommandations concernant l'organisation de notre réunion.

Nous avons un programme dense et fort intéressant. Nous demanderons à chacun des intervenants de bien respecter leur temps de parole.

Nous savons tous que c'est un exercice difficile mais nécessaire et je les remercie par avance de bien vouloir s'y soumettre.

Cette illustre maison a la réputation justifiée de la précision et de l'exactitude. Je ne doute pas qu'il en sera de même aujourd'hui.

### Bilan de l'activité 2006 du CRIES

#### Introduction

*Sylvie MARCHAND, vice présidente du CRIES*

Je ne suis pas sûre qu'à l'INSEE on ait la même précision sur les horaires que sur la statistique mais on va essayer.

Je préfère laisser les différentes personnes s'exprimer donc je serai brève. N'hésitez pas à prendre la parole même si nous n'avons pas beaucoup de temps car je pense que c'est fort utile.

Je viens d'une région où il n'y avait pas de CRIES - je viens du Poitou-Charentes - et je suis vraiment agréablement surprise par le CRIES, par son mode de fonctionnement, par les fonctions qu'il remplit. Je crois que dans une région c'est un lieu neutre où les partenaires - producteurs et utilisateurs d'informations - peuvent se rencontrer et où il est très important de pointer les manques du système d'information régionale et de les faire remonter aux différents producteurs régionaux mais aussi au niveau national.

Le fait que l'Ile-de-France soit proche du niveau national rend plus facile les remontées que nous pouvons faire. Ne croyez surtout pas que les avis que vous pouvez émettre tombent dans l'oreille d'un sourd...

Le CRIES a beaucoup de travaux et c'est ce dont nous voulons vous rendre compte aujourd'hui. L'assemblée plénière est le moment de l'année où nous faisons le bilan de l'année écoulée et où nous traçons les pistes pour l'avenir en particulier pour 2007. Nicole CADENEL va nous présenter un programme d'enquêtes sur plusieurs années car les enquêtes se préparent à l'avance. On vient d'avoir une réunion de la formation Ménages du CRIES qui nous a permis de donner un avis d'opportunité favorable sur l'extension régionale de l'enquête transports. Cela a été le lieu d'exprimer des besoins dans ce domaine et je crois que c'est fort utile.

Remerciements à Pierre-Marie DESCOLONGES, Nicole NEDAUD-PLANADE, Marie LAUZANNE qui fournissent un travail très important puisque organiser une réunion comme celle d'aujourd'hui, organiser des rencontres, faire fonctionner des groupes de travail en bonne harmonie pour que chacun puisse y participer ce n'est pas du tout évident. Je les remercie et j'espère que tout va continuer comme je l'ai constaté dans le premier mois de mon arrivée avec le comité de pilotage



de la rencontre santé et l'assemblée plénière à préparer. J'ai pris les choses en route. Je suis très impressionnée par M. BOUCHERAT qui connaît mieux le CRIES que moi-même et tout ce qu'il est capable de faire. Je suis très contente que cette instance existe dans cette région où je suis chargée de piloter la direction régionale de l'INSEE.

Juste un mot sur le programme.

Pour le bilan de l'activité 2006, je donnerai tout d'abord la parole à Nicole NEDAUD-PLANADE qui nous présentera l'outil de communication que le CRIES a mis en place pour se faire connaître mais je crois qu'en matière de communication c'est aussi sur chacun d'entre vous que nous comptons. Nous présenterons les enquêtes qui ont déjà eu lieu, les résultats du groupe de travail sur le marché du travail en Ile-de-France. Ensuite Gérard LACOSTE nous fera une présentation articulée autour du Schéma directeur de la région Ile-de-France sur les contributions que certains membres du CRIES ont pu faire à cette occasion.

Nous tracerons ensuite les perspectives 2007 avec notre marronnier qui est le recensement de la population puisqu'il revient tous les ans. Certains membres du CRIES nous présenteront leur programme et si vous avez des opérations importantes à faire connaître aux membres du CRIES je vous invite à le faire savoir à ce moment là. Nous sommes à votre écoute.

### 1. La communication du CRIES

Nicole NEDAUD-PLANADE, secrétaire générale du CRIES

Nous vous avons distribué une petite plaquette qui est un nouvel outil de communication du CRIES. C'est notre président Claude MICHEL qui nous a fait remarquer que nous n'avions pas - en dehors de son logo - de support de communication pour faire connaître le CRIES. Donc, nous avons fait un dépliant qui permet de dire ce qu'est le CRIES, quelles sont ses missions, son programme, ses projets. Nous avons fait un petit historique des travaux réalisés sous l'égide du CRIES. Jusqu'à présent ce document n'a pas été diffusé largement parce que nous n'en avons pas eu l'occasion. Il n'a pas été non plus tiré massivement car, comme vous pouvez le remarquer, ce document est daté. Vous avez sous les yeux le programme 2005, les projets 2006. L'objectif est d'avoir une plaquette annuelle et de la distribuer à jour autant que faire se peut. Nous allons nous employer à diffuser cette plaquette mais je crois que vous en tant que membres du CRIES si vous le jugez utile, vous pouvez aussi la diffuser autour de vous. Il suffit de nous en faire la demande et nous vous donnerons la maquette de cette plaquette pour que vous puissiez la diffuser. Ce qui serait intéressant ce serait de recueillir vos réactions sur ce document qui est volontairement très succinct mais qui devrait être très utile pour tous ceux qui ne connaissent pas notre instance.

Anne-Marie POINSOT, DRIRE Ile-de-France

J'ai une question à propos de cette plaquette que vous souhaitez diffuser largement. L'INSEE est présent au Salon des entrepreneurs du 31 janvier au 2 février, est-ce que vous allez diffuser cette plaquette à cette occasion ?

Nicole NEDAUD-PLANADE et Pierre- Marie DESCOLONGES, secrétaires généraux du CRIES

On ne nous en a pas fait la demande et on n'a pas fait les tirages. On peut la mettre à disposition à la condition qu'on la mette à jour car elle est décalée.

Claude MICHEL

Il faut dire que le CRIES est très mal connu dans nos institutions. Or en même temps nous n'avons pas beaucoup de moyens et nous en cherchons. Alors il faut d'abord se faire connaître et expliquer combien nous sommes sérieux et compétents donc ma recommandation serait déjà de faire connaître le CRIES au niveau institutionnel y compris au Conseil régional et même au Conseil économique. Pour l'instant on pourrait en rester là et puis ensuite, en fonction de nos moyens, avoir des visées plus hautes.

Sylvie MARCHAND

Je vous remercie M. MICHEL car c'est exactement ce que je pense. Cet outil est très utile dans une relation bilatérale comme support d'explication des missions du CRIES. Par exemple, j'ai rencontré le SGAR récemment et je lui ai présenté le CRIES à l'aide de cette plaquette. Cet outil est à votre disposition pour ce type de démarche. Une démarche de plus grande ampleur est envisageable mais il faut qu'on la réfléchisse en bureau. (Nous avons des bureaux qui permettent de faire vivre le CRIES au fil de l'année). C'est un sujet dont nous avons parlé dès le début avec le président MICHEL et dont nous continuerons à discuter pour trouver les moyens les plus appropriés.

Marie-Claire L'HELGOUALCH, directrice adjointe de la DRASS, responsable du pôle santé

Mais je ne suis pas certaine que le public du salon des entrepreneurs corresponde à l'objectif de cette plaquette même si l'INSEE y est présent.

Sylvie MARCHAND

N'hésitez pas à revenir sur cette question de communication qui paraît centrale même si on l'aborde brièvement. Nous allons demander à Nicole CADENEL qui est chef du service statistique de la direction régionale de nous présenter ce qui a été fait en matière d'enquêtes dans la période récente à l'INSEE et ce qui est exploitable

## 2. Les enquêtes INSEE exploitables au niveau régional

Nicole CADENEL, chef du service statistique DR INSEE Ile de France

Je vais faire un bilan de ce qui est exploitable au niveau régional qu'il y ait ou non extension d'enquête.

Quand il n'y a pas d'extension d'enquête, c'est exploitable uniquement au niveau régional. Quand on a une extension, on peut parfois descendre à un niveau plus fin.

Je vais vous présenter un bilan d'activité en 3 points, d'abord les avis d'opportunité qui ont été délivrés par le CRIES cette année, puis je vous dirai où en sont les enquêtes pour lesquelles il y eu un avis d'opportunité, enfin je vous parlerai de ce qui a pu être exploité cette année en matière régionale. Je ne reviens pas sur toute l'importance que revêtent les avis d'opportunité que délivre le CRIES parce que comme le disait tout à l'heure M. Le Président : sans avis d'opportunité du CRIES nous ne pouvons pas obtenir l'avis de conformité du comité du label du CNIS et donc nous ne pouvons pas réaliser d'enquête régionale ni d'extension d'enquête.

Pour cette année 2006 je reviens sur les 3 avis d'opportunité qui ont été délivrés par le CRIES. Il y a eu un avis d'opportunité qui a été délivré en décembre 2004 et qui a une validité de 5 ans concernant l'enquête de fréquentation hôtelière. Notre partenaire pour cette extension est le Comité régional du tourisme. L'échantillon national est de 1000 hôtels et nous avons un partenariat de 500 hôtels environ soit au total 1500 hôtels qui nous permettent de décliner le taux d'occupation en chambre des hôtels et la fréquentation étrangère par catégorie d'hôtel et par département. C'est une enquête mensuelle et les résultats sont diffusés entre 2 et 3 mois après la fin du mois écoulé. Nous connaissons beaucoup de difficultés car les hôteliers sont assez réticents à nous répondre malgré tous nos efforts et les efforts du Comité régional du tourisme. Comme nous avons beaucoup de mal à récupérer les données sur les fréquentations étrangères, nous avons été amenés à restreindre la diffusion des résultats au niveau de l'Ile-de-France et de Paris. Depuis quelques mois, nous n'avons plus assez de répondants pour donner une information sur la fréquentation étrangère par département de la Petite Couronne et de la Grande Couronne.

Un autre avis d'opportunité a été délivré par le CRIES concernant l'enquête SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises). C'est une enquête qui concerne les entreprises nouvellement créées et qui a comme originalité celle de les suivre pendant 5 ans. Une première interrogation a lieu en ce moment, puis on les réinterroge 3 ans plus tard et 5 ans plus tard pour calculer un taux de survie. Le thème de cette enquête est la connaissance des nouvelles entreprises, les conditions de création d'entreprises et le profil des créateurs d'entreprises. Nous avons réalisé cette année une extension très importante. L'échantillon national pour l'Ile-de-France était de 5500 nouvelles entreprises. L'extension a concerné 6300 entreprises supplémentaires ce qui fait un échantillon de 11 800 entreprises nouvellement créées pour obtenir une représentativité des résultats au niveau des départements de la région Ile-de-France. Les partenaires de cette opération sont l'IAURIF et la CRCI. L'avis d'opportunité a été pris en avril 2006. L'enquête se termine en décembre 2006 et les résultats seront disponibles à partir du quatrième trimestre 2007.

Le troisième avis d'opportunité concerne l'extension de l'enquête nationale transports. L'enquête nationale transports est l'une des grandes enquêtes de l'INSEE. Elle a pour thème la connaissance des déplacements et l'usage des moyens de transport. Les partenaires intéressés par cette extension sont nombreux : la direction régionale de l'équipement, la Région, la Ville de Paris, la SNCF, le Réseau ferré de France, l'IAURIF, le STIF, la RATP et des sociétés d'autoroute. L'échantillon national était de 2600 ménages et l'extension concernera 7000 ménages supplémentaires pour essayer d'avoir des résultats sur Paris, Petite Couronne et Grande Couronne. Cette enquête a lieu entre mai 2007 et avril 2008 et les résultats seront disponibles à partir de janvier 2009.

Juste un point pour une enquête en cours qui vous intéresse. En 2005 a été délivré un avis d'opportunité pour l'enquête nationale logement. Cette enquête nationale logement a été réalisée tout au long de cette année 2006 et se termine en décembre 2006. Elle avait une extension régionale et une extension départementale. Elle avait en plus un questionnaire spécifique concernant la satisfaction des ménages du parc social. Le taux de réponse est de 73%, la diffusion des résultats interviendra à partir de juillet 2007.

Dernier point en terme d'exploitation d'enquêtes qui peuvent être faites au niveau régional en 2006. Comme chaque année nous exploitons régionalement l'enquête emploi en continu. Il n'y a pas d'extension pour cette enquête mais l'échantillon est suffisant pour donner quelques éléments au niveau régional. L'enquête emploi en continu fournit des données sur la population active, le chômage et l'emploi. Les derniers chiffres datent de septembre 2006. Nous avons aussi le fichier

de résultats de l'enquête SINE de l'enquête 2002. Il y avait la deuxième interrogation en 2005 et le fichier est disponible. Il n'y avait pas d'extension régionale pour cette enquête mais on a quelques données au niveau régional. On va avoir des données sur le taux de survie pour la région Ile-de-France des entreprises créées en 2002. Enfin, tout au long de l'année on exploite l'enquête de fréquentation hôtelière avec les difficultés que je vous ai citées tout à l'heure.

Les enquêtes exploitables au niveau régional sont résumées dans l'annexe n°1.

### *Discussion*

#### Pierre-Marie DESCOLONGES

A propos de l'enquête SINE. Il me semblait qu'il y avait une interrogation sur la transmission reprise.

J'ai le souvenir de l'enquête 2002 où il y avait des données sur les reprises puisqu'on peut créer une entreprise par reprise ou par transmission.

#### Nicole CADENEL

Je le disais tout à l'heure. Soit ce sont des créations pures, soit ce sont des reprises.

#### Sylvie MARCHAND

Je passe la parole à Gérard LACOSTE pour qu'il nous parle de l'enquête logement.

#### Gérard LACOSTE, directeur régional adjoint de L'IAURIF

L'enquête logement s'est déroulée sur un mode différent cette fois ci. Autrefois c'était une enquête qui était menée à un moment donné en un mois de temps. Cette fois ci elle s'est échelonnée sur 12 mois. Normalement, en juin-juillet 2007 les fichiers devraient être disponibles ce qui veut dire que ce sera le top départ d'un partenariat entre la DREIF, l'INSEE et l'IAURIF pour préparer une nouvelle plaquette sur les conditions de logement des Franciliens. C'est un exercice rituel auquel on se livre tous les 4/5 ans chaque fois qu'il y a une enquête logement. Je veux exprimer notre satisfaction de voir cette source actualisée en 2007. Cela nous permet de rafraîchir le portrait des habitants franciliens, propriétaires, accédants, locataires ; le dernier portrait est un peu jauni car il date de 2002.

#### Nicole CADENEL

Je crois que c'est vous qui exploitez le questionnaire spécial ?

#### Gérard LACOSTE

Vous voulez parler du questionnaire spécial qui intéresse le monde du logement social.

On avait constaté lors de la précédente enquête une augmentation du taux de satisfaction de tous les Franciliens, où qu'ils soient logés, qu'ils soient propriétaires, qu'ils soient locataires et ceci, d'enquête en enquête à l'exception du parc HLM. Grâce à cette nouvelle partie du

questionnaire - mise en place pour la première fois en 2006 - on va pouvoir creuser cette question.

Joseph OLIVEREAU, vice-président du CESR

Quel est le taux de réponse aux enquêtes de fréquentation hôtelière ?

Nicole CADENEL

Sur la partie taux d'occupation c'est-à-dire le nombre de jours où les chambres ont été occupées dans le mois. La réponse à cette partie-là dépasse 85°/° de l'échantillon ce qui est tout à fait important comme volume de réponse et on peut exploiter cette information à un niveau fin. En revanche le taux de réponse à la question de la fréquentation étrangère où l'on demande combien de touristes étrangers ont occupé l'hôtel atteint difficilement 35°/°. Compte tenu de ce taux de réponse on en peut plus diffuser actuellement de résultats à un niveau départemental comme on l'espérait initialement. On fait actuellement beaucoup d'efforts pour faire remonter ce taux et reprendre une diffusion départementale.

Joseph OLIVEREAU

Dans la mesure où il y a 85 °/° de réponses cela prouve qu'il n'y a pas un manque d'intérêt puisqu'ils répondent sur un point. S'ils ne répondent pas sur l'autre c'est parce que vous connaissez les difficultés de reconnaître les nationalités étant donné la nouvelle réglementation (fiches de police etc....). Donc ce n'est pas de la mauvaise volonté apparemment de la part des hôteliers, mais d'un autre côté est-ce-que les instances hôtelières représentatives sont vos relais pour relancer leurs adhérents respectifs ?

Nicole CADENEL

Le Comité régional du tourisme a effectivement relancé cette année tous les hôtels d'Ile-de-France et leurs représentants avec des lettres spécifiques leur demandant de porter toute attention à cette enquête et en particulier à cette partie fréquentation des étrangers qui intéresse énormément nos partenaires. A part quelques opérations ponctuelles, c'est le seul dispositif statistique qui permet d'avoir une information sur la fréquentation des étrangers.

Sylvie MARCHAND

Cette question des nationalités est une demande européenne d'EUROSTAT qui veut avoir des informations dans tous les pays sur ce point. Il y a un certain nombre de pays où c'est plus facile qu'en France car il y a encore l'équivalent des fiches de police. Il y a des types d'hôtels qui sont à même de répondre car ils enregistrent l'information et d'autres où c'est beaucoup moins facile.

Nicole CADENEL

Cela nous amène à revoir notre stratégie et l'année prochaine nos efforts porteront sur les 2, 3 et 4 étoiles.

### 3. Le groupe de travail sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France

Pierre-Marie DESCOLONGES, secrétaire général du CRIES

#### A propos des résultats

L'assemblée plénière du CRIES du 3 juin 2004 avait acté la mise en place d'un groupe de travail sur le marché du travail francilien de façon à engager une réflexion sur l'emploi et les explications de sa dégradation en Île-de-France.

#### Pourquoi la question s'est-elle posée ?

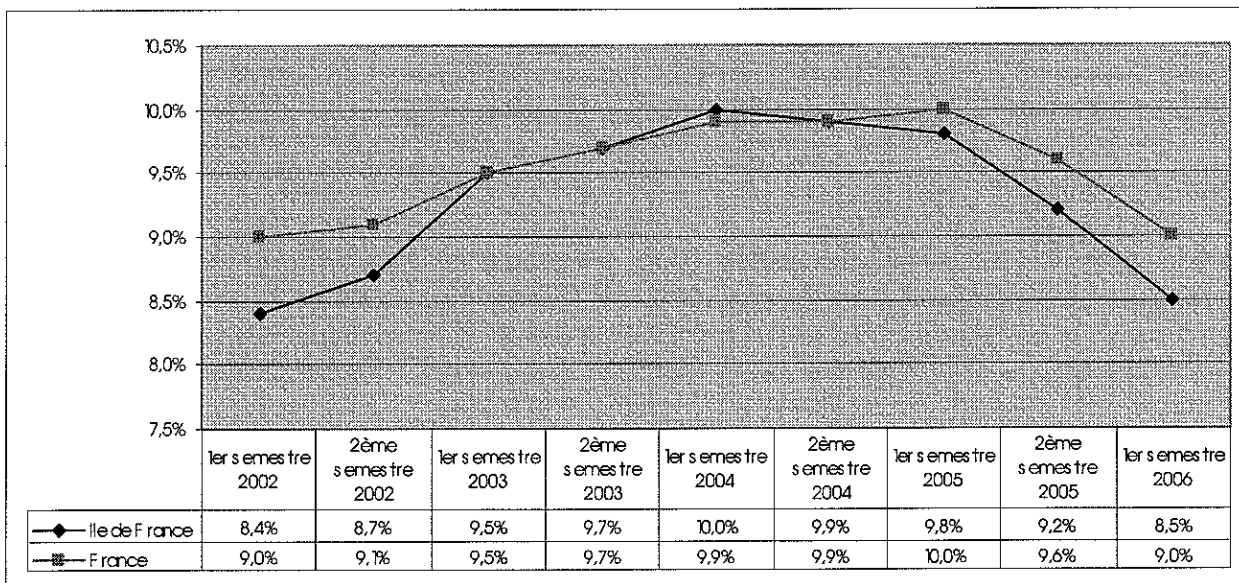
Du fait d'une situation de l'emploi spécifique, l'Ile-de-France durant de nombreuses années semblait plutôt épargnée par la montée du chômage. Ce qui ne signifiait pas absence de chômage mais un taux de chômage inférieur au taux national.

Or on a assisté au cours du second semestre 2002 à une accélération brutale du chômage telle que les chiffres publiés au 1<sup>er</sup> semestre 2003 ont montré que le taux francilien avait non seulement rattrapé le taux de chômage national mais qu'il le dépassait.

Comment expliquer ce phénomène marqué par une accélération de la montée du chômage, au point de rattraper le taux national de chômage puis de lui être supérieur du fait de sa progression plus forte que dans l'ensemble du Pays ?

Le CESR pour sa part avait constaté ce phénomène :

#### Évolution du taux de chômage au niveau de l'Ile-de-France et au niveau national



Source : CESR - communication semestrielle de conjoncture

## Le mandat donné au groupe de travail

Un groupe fut donc constitué pour ce faire. M. SIMONIN, responsable du service statistique de la DRTEFP, en accepta la présidence, M. MARTIN de l'INSEE en fut le rapporteur.

Le mandat donné au groupe de travail était ainsi libellé :

Face à des évolutions apparemment très défavorables de l'emploi en Île-de-France, le groupe de travail a pour mandat d'aller plus loin que la publication de résultats.

Il lui était demandé, plus précisément, de s'interroger sur les sources en cherchant à répondre à deux questions :

- que peuvent-elles dire ?
- que cache l'évolution défavorable du marché du travail ?

### *Un mandat qui partait du constat suivant :*

Les principaux traits des évolutions très défavorables de l'emploi et du chômage sont connus, la dégradation est due principalement à la difficulté rencontrée par la région pour créer plus de nouveaux emplois qu'il n'en disparaît :

- une perte de 34 000 emplois entre 1990 et 1999 alors que la province en gagnait dans le même temps 700 000 ;
- sur les 4 dernières années, une hausse d'emplois plus faible en Ile-de-France qu'en province (respectivement 6,5 % et 6,9 %) ;
- une conjoncture très défavorable en 2003 notamment dans la haute technologie (- 50 000 emplois dans le secteur concurrentiel).

### *Avec un paradoxe :*

Une dégradation de l'emploi malgré :

- o la forte présence de secteurs ayant connu les taux de croissance les plus élevés depuis 10 ans ;
- o la surreprésentation marquée des cadres, notamment dans les fonctions supérieures mais aussi intermédiaires ;

### *Et comme diagnostic :*

1 - Qu'au sein d'un même secteur d'activité, l'emploi augmente en général moins ou diminue plus, en Île-de-France qu'en province.

Comme ce fut le cas :

- o pour les activités de conseil et d'assistance où l'on a observé un décrochage ;
- o en recherche-développement dans le secteur concurrentiel où les gains d'emploi ont été réalisés en province ;
- o pour les secteurs regroupant de nombreux salariés (Hôtels/café/restaurants, Transports, Commerce, Santé/Action Sociale) où la croissance en emplois fut moins rapide qu'en province.

2 - Que la dynamique d'emploi a été très différente suivant les départements franciliens :

- baisse à Paris entre fin 1990 et fin 2002 ;
- croissance modérée dans les départements de la petite couronne,

- croissance supérieure à la moyenne nationale dans les départements de la grande couronne.

D'où une problématique pouvant se résumer à la question centrale suivante :

Les phénomènes évoqués précédemment peuvent être dus à de très nombreux facteurs. Les mettre en évidence, c'est :

- o émettre l'hypothèse forte que les évolutions de l'emploi en Ile-de-France ne sont pas les mêmes suivant les secteurs d'activité ;
- o prendre en compte les effets des politiques de décentralisation sur les territoires ;
- o et donc ne pas en rester à des explications générales mais privilégier des entrées sectorielles pour apporter des éléments d'explication sur la situation.

Avec en arrière plan une seconde l'hypothèse selon laquelle la régression de l'emploi (à Paris notamment) cache de profondes mutations préfigurant l'émergence d'une nouvelle forme de marché du travail et de l'économie.

**Quel diagnostic porter sur les résultats des travaux ?**

Le groupe de travail a cherché à approcher le marché du travail francilien en vue d'en saisir les mécanismes et en comprendre le fonctionnement.

La méthode retenue (l'approche sectorielle) rend difficile une vision d'ensemble du marché du travail. Elle rend compte cependant d'une certaine « balkanisation » du marché due à la superposition :

- d'un marché du travail que certains spécialistes appellent « naturel » car il résulte du comportement des agents qui le composent mais aussi de certaines dimensions comme la question des compétences, la localisation géographique ou encore de l'existence de certaines rigidités ;
- d'un marché du travail appelé communément « institutionnel » par les règles qui sont sensées le réguler (convention collectives, droit du travail, accords de branche ou d'entreprise, etc.) ; mais la diversité des institutions et des règles entraîne, de facto, des modes de fonctionnement différents.

Apparaît alors nettement l'existence de sous-marchés du travail :

- Certains d'entre eux se rencontrent (c'est le cas en ce qui concerne les industries étudiées et le secteur de service aux entreprises) au point d'effacer semble-t-il les cloisonnements et de permettre une certaine fluidité entre l'offre et la demande ;
- D'autres présentent (comme la fonction publique et dans une certaine mesure l'aide à domicile) de telles caractéristiques structurelles et de telles règles de fonctionnement qu'ils constituent en eux-mêmes des marchés du travail autonomes.



Dire ceci rend peut être intelligible une réalité appelée, pour les raisons de la cause, marché du travail mais qui est une fiction théorique dans la mesure où il ne constitue pas un marché au sens strict du terme.

Il faudrait pour cela qu'il joue un triple rôle :

- équilibrer les offres et demandes d'emploi, ce qui est quasiment impossible ;
- réguler la quantité de main d'œuvre susceptible d'occuper les emplois offerts, or nous savons tous que l'adéquation emploi/formation n'existe pas ;
- stimuler l'activité économique en l'orientant (une thèse valable au niveau micro économique et beaucoup plus difficile à réaliser d'un point de vue macroéconomique).

Or nous savons tous depuis longtemps qu'il n'en est rien. Alors était-ce une mission impossible ?

Non car le travail entrepris a permis de bien montrer **que les conditions de fonctionnement du système productif évoluent et changent du même coup les conditions de l'emploi et le volume de la main d'œuvre employée.**

Nous tenons notre fil rouge qui pourrait nous permettre de comprendre ce qui s'est passé puisque après cet « accès de fièvre », le taux de chômage francilien est redescendu à un niveau inférieur au niveau national.

Les éléments contenus dans la conclusion générale du rapport du groupe de travail permettent d'aller dans ce sens :

- l'impérieuse nécessité de créer plus d'emplois qu'il n'en disparaît ;
- la réactivité de l'appareil de production et du marché du travail franciliens :
  - o qui permet de répondre à des sollicitations de grande ampleur et entraîner une progression très forte de l'emploi ;
  - o mais qui peut tout autant s'inverser avec des effets plus marqués qu'en province ;
- l'existence d'une corrélation étroite entre hausse d'emploi et baisse du chômage :
  - o un constat évident sur le court terme,
  - o une affirmation moins évidente sur longue période ;
- des phénomènes de mobilité qui revêtent une importance toute particulière en Ile-de-France vue :
  - o l'ampleur des taux annuels d'entrée et de sortie de la région pour la population active,
  - o l'importance des changements d'établissements liés à des transferts d'un établissement à l'autre ou à des démissions ;
- des situations paradoxales comme la baisse du nombre des emplois d'ouvriers qualifiés qui se conjugue avec une diminution très sensible du nombre de demandeurs d'emploi ;
- une concentration urbaine et des mouvements de population qui :
  - o représentent un avantage de la région francilienne pour assurer la réactivité du marché du travail,
  - o mais sont sources de difficultés particulières pour établir les relations au bon fonctionnement de tel ou tel sous-marché du travail ;
- des déséquilibres dûs notamment :
  - o à des inadaptations de l'offre régionale de formation initiale, non compensée par l'offre de formation continue,

- à la diversité et à la densité du tissu économique francilien (difficultés de recrutement et de stabilisation de la main d'œuvre).

Des constats qui sont autant d'interrogations et qui méritent d'être prolongées si nous ne voulons pas en rester à une simple réflexion socio-économique.

D'autant que, si tous les divers facteurs soulignés ici infèrent le fonctionnement du marché du travail, rien nous permet de dire comment ils ont joué et produit le phénomène qui a conduit à monter le groupe de travail : l'accélération du chômage à un point tel que le taux francilien de chômage dépassa le taux national de chômage.

Pour aller plus loin, il faut me semble-t-il revenir sur l'appareil statistique régional à notre disposition car selon le rapport, celui-ci n'est actuellement guère adapté à l'analyse des mobilités, dès lors que l'on cherche à analyser des secteurs d'activité ou des familles professionnelles. Ce qui pose aussi la question des points d'entrées à privilégier.

Les méthodes de travail du groupe sont développées dans l'annexe 2.

### *Discussion*

#### Sylvie MARCHAND

Merci Monsieur DESCOLONGES. C'était important de rendre compte du travail de ce groupe pour qu'il ne reste pas une étude dans un coin. Peut-être qu'on ne peut pas répondre à cette interrogation mais que Christine BRUNIAUX et Brigitte BELLOC ont des idées sur la façon dont on peut améliorer les choses.

#### Brigitte BELLOC

Je voulais surtout préciser que Bernard SIMONIN et Jean-Philippe MARTIN ont fait un travail très important.

#### Christine BRUNIAUX

J'ai deux réactions à chaud après avoir écouté l'exposé. D'une part sur les mobilités, il y a des choses qui se font aujourd'hui. Il y a un « Regard sur » qui va sortir en partenariat INSEE / OREF sur les exploitations des enquêtes générations 98, FQP, DADS... On va avoir une première approche et on va continuer en 2007. On avait bien vu qu'on ne voyait pas tout à travers l'étude des secteurs. D'autre part ce qui nous a beaucoup manqué c'est d'aller voir les employeurs - on l'a un peu fait pour le conseil et assistance - et de bien comprendre les logiques des employeurs et les stratégies des entreprises notamment les entreprises importantes qui ont une grosse influence sur le marché du travail dans leur secteur. On a fait quand même le partage entre secteur et métier, ce qui est très important pour comprendre le marché du travail : il vaut mieux avoir une approche fine par métier, pour comprendre comment les gens peuvent bouger d'un secteur à l'autre ou à l'intérieur d'un secteur d'un métier à l'autre. Jean-Philippe MARTIN a fait un énorme travail statistique et au-delà les membres du groupe se sont investis mais n'ont pas réalisé tous les projets pour pouvoir mieux éclairer les évolutions statistiques qu'on constatait.

Pierre-Marie DESCOLONGES

Dans mon exercice il ne s'agissait pas de remettre en cause le travail. Il a énormément d'intérêt. Je dis simplement qu'on n'a pas réussi l'exercice. Quand je dis « on », je me mets dedans. On n'a pas réussi à passer d'une approche assez ciblée en profondeur à rendre une certaine intelligibilité sur un phénomène qu'on se proposait d'expliquer. On a vu certaines choses mais c'est la limite de l'exercice. Je n'ai pas eu le temps de présenter les sources qui ont été utilisées. On voit bien les limites des sources. Vous parlez des DADS. Le fait que la nomenclature des PCS soit à deux positions pose problème au point que même l'INSEE au niveau national s'interroge pour permettre avec la DARES de passer à 4 chiffres. On voit bien qu'il y a toute une réflexion sur les outils.

Sylvie MARCHAND

C'est une vraie question qui est actuellement réfléchi et travaillée.

Brigitte BELLOC

Il me semble qu'aujourd'hui ce n'est pas seulement un problème de statistiques. Même au niveau national on a du mal à faire boucler le marché du travail. On ne comprend pas très bien comment cela marche. Et c'est vrai qu'au niveau de l'Ile-de-France on comprend encore un peu moins bien. Mais même au niveau national aujourd'hui il y a des problèmes d'ajustements sur le marché du travail qui dépassent l'interrogation statistique.

Sylvie MARCHAND

Je crois que c'est un sujet pour les membres du CRIES qui travaillent sur certains aspects de cette question. (par exemple les mobilités y compris à partir des DADS).

#### 4. Les contributions des membres du CRIES au schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF)

Gérard LACOSTE, directeur régional adjoint de l'IAURIF

Sylvie MARCHAND et Nicole NEDAUD-PLANADE m'ont demandé de me livrer à un exercice que j'aurai dû refuser : c'est-à-dire de dresser la synthèse des travaux qui ont été faits par l'ensemble des membres du CRIES à l'occasion des travaux du schéma directeur. De plus, j'ai eu en plus la mauvaise idée de demander aux uns et aux autres de faire revenir vers moi des suggestions concernant les études qui rentraient dans cette catégorie et je me suis retrouvé à la tête d'une liste d'études absolument impressionnante dont j'avoue qu'il est impossible de faire synthèse étant donné la diversité.

J'avais le choix entre 2 solutions : ou je faisais une classification thématique ou je faisais une classification par organisme au risque dans les 2 cas d'oublier des choses et finalement j'ai choisi de ne faire ni l'un ni l'autre.

En fait, je vais essayer de revenir sur les 3 ans qui viennent de s'écouler à l'occasion du SDRIF et d'illustrer les différentes étapes de ce processus en montrant comment les uns et les autres se sont impliqués. On va voir combien c'est compliqué vu l'imbrication du nombre de personnes qui sont concernées par cette aventure. Une des raisons importantes est que depuis la loi de 95 les modalités de révision du schéma directeur ont changé et que la révision d'un SDRIF aujourd'hui est plus que jamais une affaire collective. C'est une affaire collective qui commence par l'initiative de la Région avec la décision de mise en révision du schéma directeur qui se fait à la suite d'un vote du Conseil régional en association avec l'Etat et notamment à l'occasion d'un décret qui est pris par le Conseil d'Etat et également en relation étroite avec les collectivités locales de tout niveau, les représentants du monde économique et social à commencer par le CESR qui est le premier interlocuteur intéressé mais aussi les chambres consulaires.. Un processus collectif à travers ses institutions mais aussi à travers tous leurs services travaillant dans le domaine de la production de connaissances, d'études, d'analyses etc. Je voudrais citer rapidement les directions régionales et départementales de l'Etat (DRE, DRIRE, INSEE et départementales DDE qui ont été fortement impliquées pour tous les ateliers territoriaux, Le CESR, les services des collectivités locales, services de la Région et des départements, les groupements de communes, les agences d'urbanisme (l'APUR, l'IAURIF mais aussi l'Agence du Mantois) les services d'études des Chambres consulaires, C'est pour bien illustrer le côté pluriel des contributions, la multiplicité des gens qui à juste titre peuvent considérer qu'ils ont apporté des éléments d'analyse et qu'ils ont éventuellement émis des avis et apporté des inflexions dans le document final qui sera produit. Une des difficultés à rendre compte de tout cela tient à la durée du processus qui représente 3 ans de travail si on considère qu'on a démarré début 2004. Les grandes étapes sont les suivantes : le Conseil régional délibère en juin 2004 ce qui veut dire que tous ont commencé à travailler avant 2004. En décembre 2004 en réponse à une saisine du Conseil régional il y a eu l'avis du CESR. Puis le décret en Conseil d'Etat qui date 31 août 2005.

Entre temps, les services de l'Etat ont également beaucoup travaillé pour construire les éléments qui ont permis à l'Etat de se prononcer et de déboucher sur le mandat du gouvernement qui a été confié au Préfet de région le 13 septembre 2005. Cela c'est le début du processus administratif. Maintenant je voudrais voir avec vous le processus de travail qui s'est décliné à partir du moment où ce top départ a été donné.

A partir du moment où le Conseil régional a délibéré, il a été décidé d'organiser un travail d'échange, de diagnostic, de partage de l'analyse qui pouvait être faite du précédent schéma directeur sous forme de 2 types d'ateliers. D'une part, des ateliers thématiques qui permettent une analyse par problématique ; d'autre part, comme le SDRIF parle de l'aménagement du territoire il était aussi nécessaire d'avoir un diagnostic plus fin correspondant à ce qui se passait dans les parties de territoires d'où une deuxième famille d'ateliers qui sont les ateliers territoriaux. Cela c'est une partie du processus de travail. Ensuite il y a eu dans le processus de travail des forums et des réunions publiques ponctuant ces séries d'ateliers. Tout cela a débouché sur des documents que l'on peut qualifier de documents communs qui apportent de la connaissance et qui contiennent des annexes nourries de statistiques, d'analyses de données et qui sont des documents d'études.

Je voudrais citer 2 documents qui sont des documents communs au Conseil régional, à l'Etat notamment avec le travail de la DRE et au CESR. Il y a eu « Le bilan partagé du SDRIF » qui a été présenté lors d'un forum en octobre 2004 - c'était relativement tôt dans le processus - et un plus tard « Enjeux partagés » en septembre 2005. Au-delà de ces forums et ateliers pour en finir avec le processus de travail, il faut citer aussi la question du positionnement de l'Ile-de-France par rapport au reste du territoire national et par rapport à ses voisins. Les régions

voisines ont apporté leurs contributions qu'il faut verser aussi au dossier. Ensuite - étape importante notamment pour la Région - c'est l'adoption de ce qu'on appelle la vision régionale. C'est un document qui rend compte du diagnostic partagé et reprend énormément d'éléments de synthèse qui sont la synthèse des remontées venant de vous tous. Ce document a donné lieu à un débat au Conseil régional le 22 juin 2006, débat à partir duquel la Région a fait connaître son diagnostic et les grandes orientations vers lesquelles elle envisageait de s'engager pour bâtir le schéma. On n'en était pas encore au schéma. La vision régionale c'est un diagnostic et des orientations. Ce n'est pas encore un schéma. Il y a ensuite un processus de travail entre juin 2006 et la fin 2006. Les Etats généraux du SDRIF ont eu lieu en novembre 2006. En novembre 2006 on en est à la version 1 du schéma directeur qui a été largement diffusé.

Je vais essayer d'illustrer quelques unes des contributions apportées par les uns et les autres et évoquer les processus de travail plus que la multiplicité, le caléidoscope des apports des uns et des autres.

### D'abord, les ateliers thématiques. 12 ateliers thématiques

Au Conseil régional il s'est tenu 3 séries de 4 ateliers :

La première série - « Bilan et enjeux » - portait sur les éléments de diagnostic de la façon dont on analysait les évolutions du territoire francilien depuis l'adoption du schéma directeur de 1994 jusqu'à la situation présente. Chacune de ces grandes familles comprenait 4 ateliers. Le premier portait sur la question de l'attractivité de l'Ile-de-France : son positionnement économique, les flux migratoires...La deuxième problématique traitait de la question des inégalités : inégalités sociales, inégalités entre territoires, fracture sociale entre les territoires. Le troisième bloc portait sur toutes les questions de cadre de vie et d'équipement. Le quatrième sur les questions d'environnement, de ressources et plus généralement toutes les questions qui sont aujourd'hui à la « une » de nos quotidiens notamment les problèmes de changement climatique, de la contrainte énergétique qui émergent dans les problématiques d'aménagement. Pour la première série de ces 4 ateliers on fait le bilan, on tire les conséquences des évolutions passées et on essaie de décanter les enjeux. Vous y avez tous participé et il y a eu des contributions remontant d'un peu partout. Il y a eu ensuite un deuxième round de ces 4 ateliers reprenant ces 4 thématiques pour évoquer les *orientations et les stratégies* possibles. Un atelier signifie des présentations en séance plénière tour à tour par des représentants de l'Etat, des chercheurs, des représentants du CESR, de l'administration, de la Région et puis des tables rondes et débats. Troisième série : stratégies, outils et orientations dans la perspective de construire un SDRIF. Les ateliers thématiques visaient à aller du diagnostic à la déclinaison des orientations pour ensuite aller vers l'élaboration du document «schéma directeur». Cela c'est pour le thématique.

Pour le territorial il y a eu un travail de labour du territoire car il y a eu **14 ateliers territoriaux** qui se sont chacun tenus 2 fois, un peu selon le même concept tout d'abord bilan et enjeux de ces territoires puis quelques mois plus tard retour vers les acteurs de ces territoires (avec qui le diagnostic avait été construit) pour évoquer stratégies, outils et méthodes pour faire évoluer ces territoires. Ont été impliqués beaucoup plus les directions départementales, les acteurs locaux, les chambres de commerce départementales...L'implication des membres du CRIES s'est jouée à différents niveaux : au niveau régional et à un niveau plus décentralisé quand il y avait des représentations plus locales.

Je voudrais évoquer les 7 groupes d'experts qui ont été un élément important des productions de connaissances partagées.

- Démographie
- Mobilité/transports
- Développement économique
- Foncier
- Logement
- Environnement
- Fond/forme/cohérence.

Ces groupes d'experts fonctionnaient de façon plus ou moins intense. A l'occasion du SDRIF beaucoup de choses ont été écrites mais ne sont pas forcément aujourd'hui publiables. Ces groupes d'experts ont été un moment important du travail d'étude de l'ensemble des membres du CRIES qui ont été impliqués dans cette démarche.

Il faut également citer une quatrième modalité d'intervention de l'ensemble des membres du CRIES que sont les contributions soit sous forme d'études soit sous forme d'avis. Pour l'INSEE en partenariat avec l'APUR il y a la question des disparités dans le cadre de l'agglomération. Entre 2004 et fin 2006, en 2 ans la conjoncture a été riche d'autres événements qui ont à voir avec l'aménagement régional. Les Conseils généraux ont à peu près tous élaboré un projet d'aménagement qui a été construit avec leurs services, avec les DDE et qui a là aussi produit de la connaissance sur les territoires. J'évoque le SRDE - Schéma régional de développement économique - mais j'aurai pu aussi évoquer d'autres documents comme le SROS dans le domaine de la santé ou d'autres documents de planification qui ont été mis en œuvre très récemment. Leur horizon n'est pas exactement le même que le SDRIF, l'un est dans la programmation, l'autre dans la planification mais le lien entre les deux est réel. Je voudrais évoquer aussi les travaux préparatoires aux contrats de projet Etat Région.

### Ensuite, les prochaines étapes

Le débat au Conseil régional les 15 et 16 février 2007

Aujourd'hui il y a une version 1 du schéma directeur qui fait l'objet d'ajustements, de modifications qui sera mise en débat et deviendra si elle est adoptée le projet de SDRIF.

A partir de là s'engagera un processus comprenant les demandes d'avis des collectivités locales, le lancement de la première enquête publique qui sera conduite sur l'ensemble du territoire régional : c'est en effet la première fois qu'un schéma régional fera l'objet d'une procédure d'enquête publique.

Au bout du compte il y aura la décision de l'Etat : le décret en Conseil d'Etat rendra valide ou non ce schéma directeur.

Cela veut dire qu'il nous reste encore du travail : des études complémentaires pour terminer le processus jusqu'à l'admission par le Conseil régional, et ensuite il nous reste à imaginer un processus de suivi et d'évaluation de ce schéma directeur. C'est une question qui intéresse le CRIES ; quels indicateurs, comment les construire et les utiliser... Il y a enfin la capitalisation de tout le travail qui a été fait et qui pour le moment n'est pas entièrement couché sur le papier.

Cet exposé est résumé dans l'annexe n°3.

Sylvie MARCHAND

Merci de cette synthèse remarquable. On a souhaité traiter cette question du SDRIF parce qu'il nous semblait que c'était bien dans les missions du CRIES de s'intéresser aux politiques publiques et à la manière dont les statistiques et les études peuvent permettre de déterminer et d'évaluer ces politiques.

Jean-Louis GIRODOT, vice-président du CESR

Pour avoir vécu de l'intérieur pour le CESR différentes étapes j'ai aussi beaucoup apprécié votre intervention. Je trouve que votre travail est tout à fait remarquable. Il nous permet de nous resituer aujourd'hui de façon tout à fait intéressante. Juste un point sur le dernier planning que vous avez présenté. Le 15 et 16 février se tiendra une réunion plénière du Conseil régional sur le SDRIF mais juste avant le CESR se réunira en plénière le 8 février et aura entendu le 8 février un rapport et aura voté un avis sur ce qui sera débattu par le Conseil régional le 15 et 16 février. C'est une étape importante dans votre calendrier qu'il ne faudrait pas oublier.

Gérard LACOSTE

De toutes façons quand le Conseil régional commencera à débattre, il donnera la parole à votre rapporteur pour rendre compte de l'avis.

Sylvie MARCHAND

On attend avec impatience les rapports qui reprendront toutes ces contributions. Quand je suis allée aux Etats généraux du SDRIF, on nous a distribué une mallette avec des documents fort intéressants et je conseille à tous ceux qui ne connaissent pas bien le SDRIF le numéro spécial de la revue « Urbanisme ». Il m'a beaucoup aidée à comprendre les enjeux du SDRIF et les positions respectives de la Région, de l'Etat et de la vision régionale.

## Perspectives 2007

### 5. Le recensement de la population

Brigitte BELLOC, chef du service études et diffusion de l'INSEE Ile-de-France

Ayant déjà fait cette présentation l'année dernière, je vais donc insister sur les deux ou trois nouveautés du recensement désormais annuel. Pour ceux qui ne connaîtraient pas le nouveau dispositif de recensement, je rappelle que nous sommes dans une période de montée en charge puisque le dispositif de recensement s'étale sur cinq ans de 2004 à 2008, donc nous avons déjà fait trois enquêtes de recensement, la quatrième démarrant en janvier 2007. Je rappelle aussi que tant que ce cycle n'est pas complet, il n'y a pas de diffusion de population légale de communes puisque les premières diffusions de population légale n'interviendront qu'après la fin du cycle c'est-à-dire à partir de 2009. Aujourd'hui toutes les estimations que nous diffusons sont des estimations statistiques. Dans ce nouveau dispositif, on distingue les communes de plus de

10 000 habitants, pour lesquelles on interroge sur 5 ans environ 40% de la population c'est-à-dire qu'on recense à peu près 8% des personnes chaque année. En revanche on interroge exhaustivement les communes de moins de 10 000 habitants, par rotation sur 5 ans.

Une particularité de l'Ile-de-France est que l'essentiel de la Petite Couronne est composé de communes de plus de 10 000 habitants. Elles sont moins nombreuses et plus disséminées en Grande Couronne. En Ile-de-France il y a 1042 communes de moins de 10 000 habitants, donc chaque année 208 communes de moins de 10 000 habitants qui sont recensées exhaustivement. En revanche les 238 communes hors Paris sont recensées sur 8% de leurs logements chaque année. La carte (voir annexe n°4) montre le positionnement des communes de plus de 10 000 habitants qui sont interrogées chaque année : on voit qu'elles sont situées massivement au cœur de l'agglomération.

La diffusion des résultats du recensement à partir des 3 collectes 2004 à 2006 interviendra le 16 janvier 2007. La collecte 2007 démarrera le 18 janvier. La conférence de presse nationale sera suivie d'un point de presse régional pour l'Ile-de-France. Pour tout savoir sur ce qui sera diffusé, il suffit de consulter la lettre électronique de la direction régionale qui sera publiée le 17 janvier.

Seront publiées comme l'année dernière des estimations de population nationale et régionales au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il y aura également un bilan démographique 2006 avec une estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2007 mais qui n'est pas basée, elle, sur le recensement. La nouveauté est qu'il y aura des estimations départementales. Le mode d'échantillonnage du recensement étant basé sur un niveau régional, nous n'avions pas fait jusqu'à présent d'estimations départementales. En Ile-de-France où les départements ont une taille conséquente, les partenaires de l'INSEE trouvaient cela particulièrement préjudiciable. Cette année il y aura des estimations départementales datées au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il y aura comme chaque année des estimations sur un certain nombre de grandes communes. L'année dernière à partir de deux collectes on avait en Ile-de-France diffusé environ une soixantaine de communes dont la population était supérieure à 35 000 habitants. Cette année nous diffuserons en Ile-de-France une estimation de population sur 149 communes. Il faut savoir qu'avant de diffuser cette estimation de population, nous faisons la restitution au maire de chacune de ces communes. Avant le 16 janvier nous aurons donc restitué l'ensemble des populations à l'ensemble des maires concernés d'Ile-de-France. Evidemment pour les 208 communes de moins de 10 000 habitants qui ont eu un recensement exhaustif en 2006, nous diffuserons aussi une estimation de population.

Le 16 janvier seront donc diffusées trois publications au niveau national et deux au niveau régional. Au niveau national de façon assez classique - il y aura - ce n'est pas typiquement du recensement - un bilan démographique de l'année 2006 c'est-à-dire qu'on repartira de l'estimation nationale au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et compte tenu des informations d'état civil et d'autres sources on construira un bilan démographique 2006. Il y aura deux publications qui seront basées sur les résultats des trois collectes de recensement 2004, 2005 et 2006 : des évolutions spatiales c'est-à-dire les évolutions régionales et départementales avec notamment les chiffres de tous les départements et des cartes, et une deuxième publication qui portera sur des variables exploitées pour la première fois : l'activité et l'emploi. J'attire votre attention sur le fait que la notion d'activité dans le nouveau recensement n'est pas tout à fait comparable avec celle du recensement de 1999.

Au niveau régional, nous allons diffuser un « Faits et chiffres » comportant des résultats commentés sur les estimations régionale et départementales et nous fournirons par département



des estimations de toutes les communes diffusées sur un même document avec une carte régionale. Nous allons publier un « Ile de France à la page » qui devrait être orienté sur l'activité en Ile-de-France sachant que nous aurons des informations sur les diplômés car la variable «niveau de qualification» est connue alors qu'elle ne l'était pas auparavant. Nous allons diffuser le jour de la conférence de presse ces deux documents.

Je rappelle pour mémoire qu'après la diffusion de janvier 2007 il y a une diffusion en juillet. En janvier on va diffuser pour chaque commune une estimation de population et un nombre de logements. En revanche en juillet on diffusera « les chiffres clés ». Ce sont des fiches où vous avez les mêmes informations par commune que l'an dernier : la structure par sexe et âge, des informations sur le lieu de résidence 5 ans auparavant, l'évolution des membres du ménage du logement, la résidence principale. Normalement en 2007 il ne devrait pas y avoir d'ajout de variable supplémentaire. Pour les 149 communes dont on diffusera la population en janvier 2007, nous transmettrons aux maires ces fiches. En juillet 2007, il est prévu de diffuser des estimations de population sur des zones mixtes, c'est-à-dire des zones comportant à la fois des communes dont on a déjà une estimation et d'autres qui n'ont pas été recensées. L'INSEE est en train de travailler au niveau national sur un modèle d'estimation assez simple qui permet, dans les cas où sur une zone les « trous » ne sont pas trop gros, d'établir une estimation de population afin de ne pas attendre 2009 pour faire une estimation, sachant qu'il s'agit toujours d'une estimation de population statistique c'est-à-dire qui n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations sont situées sur le portail « recensement de la population » du site internet. La maquette vient d'être refaite et est beaucoup plus lisible que celle qui existe actuellement.

Sylvie MARCHAND

Peux-tu préciser ce que sont les 149 communes dont tu parlais tout à l'heure ?

Brigitte BELLOC

Parmi les 238 communes de plus de 10 000 habitants qui sont recensées, comme on a fait 3 collectes on a recensé 24 % des logements. Les 149 communes sont les plus grosses communes en Ile-de-France parmi les 238. Au niveau de la France entière il y a 400 communes dont l'estimation va être diffusée.

Sylvie MARCHAND

Il y a certaines grandes communes - en fait sans doute une seule - dont l'estimation n'est pas considérée comme fiable actuellement et qui ne seront pas diffusées. Donc si vous trouvez sur internet certains manques, c'est pour une raison de fiabilité.

Gérard LACOSTE

J'ai une question sur les évolutions spatiales et donc les données par département qui vont être publiées. Ce sont des chiffres concernant la population et le logement qui vont être donnés ou y-a-t-il des chiffres sur l'emploi à ce stade ?

Brigitte BELLOC

Par département il y aura uniquement des chiffres sur la population.

Sylvie MARCHAND

Pour avoir des données analysables il faudra attendre la fin du cycle des 5 ans. (département, zone mixte, communauté d'agglomération etc)

Brigitte BELLOC

On vous a donné le programme d'action régionale. On a bien précisé « prévisionnel » car tous les ans l'INSEE fait sur un certain nombre de thématiques un programme d'action régionale et le discute après avec ses partenaires (la DREIF, l'IAURIF, la Mairie de Paris, le Conseil régional etc ). Ce programme - arrêté en décembre 2006 - n'a pas été discuté avec nos partenaires. Il présente ce qu'on a déjà prévu de faire et ce qu'on pourrait aussi faire car au sein de l'INSEE il existe des instruments méthodologiques intéressants qu'on pourrait adapter à l'Ile-de-France, par exemple une étude sur les migrations domicile-travail. On n'avait jusqu'à présent que le recensement de 1999. Aujourd'hui on peut faire des études pertinentes sur les migrations domicile-travail commune par commune. Ce programme nous permet de présenter des études intéressantes et utiles pour le débat public mais qui ne seront faites qu'avec un partenaire intéressé. Parce que ce n'est pas forcément à l'INSEE tout seul de se lancer dans ces aventures. Donc si vous avez des réactions au cours du mois de janvier, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous avons déjà des réunions prévues avec nos plus grands partenaires. C'est un programme qu'on va mettre à terme sur notre site internet. Nous l'avons diffusé aux membres du CRIES mais nous enverrons en janvier une version actualisée par courrier à une centaine d'institutionnels et d'organismes d'Ile-de-France. Ce programme comprend aussi le programme d'enquêtes et présente les extensions possibles en Ile-de-France.

## 6. Des éléments d'information pour le programme 2007 des membres du CRIES

### 6.1. Les enquêtes de l'INSEE

Nicole CADENEL, chef du service statistique de l'INSEE Ile-de-France

Je vais balayer le programme des enquêtes de 2007 à 2009 soit qu'elles fournissent tels quels des résultats régionaux soit qu'elles puissent sous condition d'extension régionale fournir des résultats susceptibles de vous intéresser.

Je vais présenter d'abord les enquêtes puis la disponibilité des fichiers de résultats.

En 2007 on a un programme assez chargé et je ne m'étendrai pas sur les quatre enquêtes suivantes.

- l'enquête **emploi en continu** qui donne quelques résultats au niveau régional n'a pas d'extension.
- l'enquête de **fréquentation hôtelière** a une extension et donne donc des résultats au niveau régional et départemental.
- l'enquête **SINE** (système d'information sur les entreprises nouvellement créées). L'année prochaine sera la troisième interrogation de la cohorte 2002 : on va

interroger les entreprises créées en 2002, au moins celles qui sont toujours vivantes. Cela nous permettra de construire des taux de survie de cette cohorte. C'est une enquête qui n'a pas d'extension mais qui donne des résultats au niveau régional.

- **l'enquête transports** dont l'avis d'opportunité vient d'être délivré. Elle aura lieu l'année prochaine et a une très grosse extension régionale pour donner des résultats infra régionaux.

Je voudrais détailler trois enquêtes qui peuvent vous intéresser.

- **l'enquête « participation électorale »** : c'est une opération qu'on réalise après chaque élection et l'année prochaine il y aura deux élections et quatre tours. Après chaque tour d'élection on va repérer en consultant les listes électorales un échantillon d'individus judicieusement choisis pour savoir s'ils ont voté ou pas. On va rapprocher cette information des informations sociodémographiques que l'on possède sur ces individus pour avoir un profil des votants et des non votants. Sans extension régionale nous pourrions néanmoins sortir des résultats au niveau régional mais on ne pourra pas donner de résultats infra régionaux. Cette opération qui aura lieu en avril, mai et juin de l'année prochaine devrait aboutir à des résultats avant la fin de l'année. En ce moment on est en train de voir si on pourrait faire quelques extensions départementales.
- **L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS)** est une enquête téléphonique assez légère pour préparer une enquête sur le même sujet qui sera beaucoup plus importante et qui aura lieu l'année suivante. L'enquête cible s'appelle **Handicap invalidité dépendance - santé (HID-santé)**. C'est une enquête très lourde mais qui concerne une population très réduite. En tirant un échantillon complètement au hasard, on avait très peu de chances de tomber sur les personnes concernées. Jusqu'à présent nous rajoutions au recensement de la population des questions filtres pour constituer la base de sondage et mener l'enquête. Mais comme le recensement de population n'existe plus sous la forme traditionnelle, nous ne pouvons plus utiliser le support du recensement rénové pour filtrer cette population et nous sommes donc obligés de mener une enquête spécifique - l'enquête VQS - pour filtrer cette population. VQS est une enquête assez courte (26 questions) qui permet de savoir si la personne en question connaît un handicap et quelles sont les conséquences de ce handicap. Sans extension régionale nous ne pourrions rien donner au niveau régional. Nous sommes en contact avec le Conseil général des Hauts-de-Seine qui est intéressé par une extension départementale sur son territoire. Si le Conseil général des Hauts-de-Seine persistait dans sa demande, cette opération serait présentée au CRIES dans la formation « Ménages » au début de l'année 2007.

Sylvie MARCHAND

Il se trouve que c'est une opération expérimentale qui pourra être étendue par la suite à d'autres départements de France. Il n'y a actuellement que quelques départements en France qui auront droit à une extension et dans des conditions qui sont des conditions d'expérimentation.

En plus vous savez qu'à l'INSEE nous avons la LOLF qui nous oblige à anticiper au moins un an à l'avance. Une enquête a des conséquences au niveau de la masse salariale (salaires versés à des enquêteurs). C'est pourquoi nous n'avons que deux départements en France qui sont

expérimentateurs et nous sommes très contents d'en avoir un en Ile-de-France. Nous allons voir si cette méthode d'extension régionale est la bonne pour étudier ce phénomène. Il se peut que par la suite ce type d'enquête soit généralisé ou pas selon ce qui se passera pour le département des Hauts-de-Seine.

Nicole CADENEL

Le thème de l'enquête HID- santé concerne tout particulièrement les conseils généraux.

Claude MICHEL

En décembre 2003, le CESR Ile-de-France a publié un rapport intitulé « L'emploi des personnes handicapées en Ile-de-France (Pascal MARTIN) ». Nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver des études statistiques concrètes et fiables sur le sujet.

Aussi je ne peux que vous encourager à entreprendre cette étude statistique qui permettra de mieux cerner ce problème dont l'importance sociale et économique est évidente.

Marie-Claire L'HELGOUALC'H

Il serait intéressant de se rapprocher des maisons départementales du handicap pour voir avec les équipes techniques qui connaissent les critères de définition du handicap pour qu'on puisse s'aligner parce que c'est vrai qu'on a beaucoup de mal à avoir un aperçu de la situation.

Nicole CADENEL

Je n'ai toujours pas détaillé le questionnaire qui est très très épais mais je pense qu'on fait très attention à ces définitions là et dans tous les domaines : la santé, les maladies, le traitement des maladies, le handicap dans la vie quotidienne, dans la vie professionnelle, l'accès aux soins, l'accès aux aides. C'est une enquête qui est vraiment extrêmement complète.

- **L'enquête « cadre de vie et sécurité »**

Elle aura lieu début 2007 et reprend un cadre plus connu celui de l'enquête victimation et conditions de vie. L'enquête cadre de vie et sécurité a vocation à être pérenne, elle est menée en partenariat avec l'Observatoire de la délinquance, et elle concerne aujourd'hui en tout cas essentiellement la délinquance subie. Les premiers résultats de cette enquête sont sortis fin décembre et montrent qu'au niveau de la France entière la délinquance subie est trois à quatre fois supérieure à la délinquance déclarée, ce qui n'est pas surprenant car beaucoup de faits délictueux ne sont pas portés à la connaissance des institutions. Et ceux portés à la connaissance de la Police ne le sont pas forcément à la connaissance de la Justice. Or, les faits constatés sont ceux portés à la connaissance de la Justice.

Cette enquête n'a pas d'extension donc il n'y aura pas cette année de résultats exploitables au niveau régional mais on pense qu'en additionnant deux ou trois années d'enquêtes on arrivera à sortir des indicateurs régionaux.

En 2008 nous avons les enquêtes traditionnelles : l'enquête de fréquentation hôtelière et l'enquête emploi en continu . Nous menons l'enquête HID-santé après le pré filtrage qui a eu lieu. Nous menons l'enquête « cadre de vie et sécurité » et aussi

l'enquête « participation électorale » parce qu'il y a une élection municipale en 2008. Il y aura une enquête tout à fait originale en 2008 : l'enquête TEO - Trajectoires et origines - qui concerne la population d'immigrés et d'enfants d'immigrés. Pour constituer la base de sondage nous devons consulter dès 2007 les registres d'état civil. L'objectif de cette enquête est de repérer toutes les difficultés que les immigrés et leurs enfants ont rencontrées du fait de leurs origines. Il y a un cadre santé, un cadre éducation, un cadre vie professionnelle. Ce ne sera a priori pas possible de faire une extension régionale mais comme il y a une sur représentation des ZUS dans cette enquête, on pourra peut-être sortir des résultats pour l'Ile-de-France.

Pour 2009 il y aura toujours les mêmes enquêtes traditionnelles avec une enquête HID-santé qui sera menée en communautés. De plus, il y aura l'enquête emploi du temps. C'est une enquête qui nécessite une extension si on veut sortir des résultats au niveau régional.

### **Les exploitations d'enquêtes**

- l'enquête fréquentation hôtelière
- Nous allons sortir tout début 2007 les résultats d'exploitation de l'enquête « Information et vie quotidienne ». Cette enquête menée sans extension concernait les difficultés à l'oral, à l'écrit et en calcul de la population. Les premiers résultats montraient que 13°/° de la population présente des difficultés plus ou moins grandes à l'écrit en particulier. Le questionnaire comportait toute une série de tests : des tests de calcul, de compréhension, d'écriture.
- L'enquête nationale logement
- L'enquête « participation électorale »
- L'enquête « budget des familles ». Nous disposerons fin 2007 des résultats de cette enquête réalisée il y a deux ans. Cette enquête n'avait pas d'extension régionale. Nous ne disposerons donc de résultats qu'au niveau régional.

En 2008 il n'y a pas de nouveautés en matière de diffusion sauf qu'il y aura les résultats de l'enquête Vie quotidienne et santé et l'exploitation des deux années cadre de vie et sécurité.

## **6.2 Les travaux de l'IAURIF**

*Gérard LACOSTE, directeur régional adjoint de l'IAURIF*

Nous n'avons pas un programme d'enquêtes aussi important qu'à l'INSEE. Nous avons engagé une étude sur les PLU (Plans locaux d'urbanisme) établis ou révisés par les communes d'Ile-de-France. Tous les ans 10°/° des communes d'Ile-de-France mettent en révision leur document d'urbanisme. L'étude porte sur la diversité des situations et des projets figurant dans ces PLU. On essaie de répondre à la question suivante : « Quand les communes modifient leurs PLU, est-ce pour aller dans le sens d'une ouverture plus grande ou d'une réduction de la constructibilité des terrains ? » Ce travail est engagé et doit se poursuivre et être publié en 2007.

L'année prochaine est l'année de l'évaluation du plan de déplacement urbain en Ile-de-France. Ce travail concerne la DRE, le STIF, l'IAURIF qui sera impliqué dans cette évaluation à la fois dans l'appréciation de l'évolution de la mobilité, de l'offre de transports...etc. Cela donnera lieu à la publication de données statistiques en 2007. On a également prévu, à la demande de la Région, de réaliser une enquête auprès des collectivités locales sur les TIC, notamment dans la perspective de l'extension des réseaux très haut débit.

Je ne reviens pas sur les travaux liés directement ou indirectement aux enquêtes INSEE (CLAP, SINE, ENL) mais je voudrais mettre un peu plus l'accent sur trois enquêtes ou recensements.

- Il y a tout d'abord **les enquêtes dites de victimation** qui portent sur près de 10 000 Franciliens et qui apportent un éclairage à la fois sur la victimation c'est-à-dire les faits de délinquance subis par les Franciliens mais aussi sur l'opinion que les Franciliens peuvent porter sur les problèmes de sécurité dans leur quartier, lors de leurs déplacements, sur leur lieu de travail etc.. Ce sera la quatrième enquête de ce genre qu'on réalise en Ile-de-France puisque l'on a commencé au début des années 2000 alors que l'Observatoire de la délinquance n'existait pas encore. Sur ce sujet le département du Val d'Oise a souhaité disposer d'une extension départementale de l'échantillon.
- L'autre source statistique importante développée par l'IAURIF est le **mode d'occupation des sols**. Il s'agit d'une radiographie qui permet de cartographier sur l'ensemble du territoire francilien les espaces utilisés à des fins d'habitat, à des fins de locaux d'activité, pour des équipements, le tout à partir d'une nomenclature très détaillée qui permet de suivre la consommation d'espace et l'évolution de l'urbanisation en Ile-de-France.  
Habituellement on actualise ce mode d'occupation des sols à chaque recensement général de la population et à mi-parcours entre 2 recensements pour avoir un pas de 3-4 ans.  
Dans la conjoncture présente, on reconsidère un peu les choses. Nous balançons encore entre un lancement 2007 et un lancement 2008 pour être plus accroché aux données du recensement. La tentation est de disposer d'une photographie de l'Ile-de-France et de l'usage du sol au début du nouveau schéma directeur pour ensuite pouvoir procéder à l'évaluation, puisque la loi oblige à faire l'évaluation du schéma directeur.
- La troisième autre grosse enquête que je voulais évoquer est liée à la mise en place début 2007 de l'IRDS : l'Institut régional de développement du sport, structure partenariale entre l'Etat, la Région et le CROSIF (Comité régional, olympique et sportif d'Ile-de-France). Ce partenariat va se traduire par la mise en place d'un programme d'études sur le sport. Parmi les études qui seront lancées il y aura très probablement une enquête un peu analogue à celle qui a été conduite en 2003 à l'occasion de l'enquête EPCV (Enquête permanente sur les conditions de vie) sur les pratiques culturelles et sportives, en étant un peu plus pointu que dans l'enquête précédente pour combler certains manques. L'idée est qu'il y ait sur ce sujet une enquête importante qui aura vocation à être périodique afin d'alimenter les réflexions sur le sport et la pratique sportive en Ile-de-France.

Sylvie MARCHAND

Il me semble avoir entendu parler de demande au niveau des départements sur les questions sportives.

L'APUR est de plus en plus sollicitée dans les montages d'observatoires thématiques et donc en 2007 elle va continuer à actualiser et enrichir ses bases de données. Aujourd'hui il existe plusieurs observatoires : l'Observatoire de l'habitat, des hôtels meublés, de l'insalubrité et depuis un an l'observatoire des familles. En 2007 on mettra en place l'observatoire social. Ces observatoires sont menés en partenariat avec différentes directions de la Ville de Paris, mais aussi l'Etat, la direction régionale de l'INSEE, le Rectorat de Paris, et bien d'autres organismes ou institutions. L'idée de ces observatoires est d'avoir des données partagées et fiables sur lesquelles on peut débattre pour des orientations futures.

### 6.3 Le programme de l'OREF

Christine BRUNIAUX, directrice de l'OREF

L'OREF a été créé en 2005. 2006 est donc toujours une période de montée en charge de notre activité. Nous sommes huit chargés d'études et notre premier travail est de faire de l'aide à la décision pour l'Etat et pour la Région qui sont nos financeurs sur le lien formation emploi. Cela s'est concrétisé en 2006 par un très fort investissement d'aide à la décision régionale, le SDRIF, le Schéma régional de développement économique (SRDE), le schéma des formations. Nous sommes nettement plus impliqués bien-sûr sur la partie schéma des formations mais notre commanditaire Etat - la DRTEFP en particulier - insiste énormément sur le fait que nous soyons aussi impliqués sur la réflexion en amont c'est-à-dire plus sur le développement économique, l'emploi et donc sur le lien formation - emploi qui découle de ces évolutions économiques. Donc, la première chose à faire au niveau régional est de donner une vision globale de la question du lien formation - emploi sur la région, vision qui n'existait pas jusqu'ici. Nous nous sommes attaqués à plusieurs volets de ce champ : d'abord, l'état des lieux de l'offre de professionnalisation, puisque la Région est le grand architecte qui doit assurer à la fois la mise en cohérence de l'ensemble de l'appareil de formation initial et continu, puis sa pertinence par rapport aux évolutions des métiers, aux évolutions économiques, aux évolutions démographiques etc... Pour la formation initiale cela n'a pas été trop difficile. En effet nous avons des bases de données qui avaient déjà été constituées au Conseil régional à partir des données des rectorats et des données sur l'apprentissage. Nous ne sommes pas producteurs de données ; nous sommes animateurs de la réflexion et organisme d'aide à la décision partenariale. Sur la formation continue des demandeurs d'emploi nous sommes en train de consolider une base de données qui concerne à la fois les stages du Conseil régional, les stages de l'Etat (AFPA), les stages financés par les Assedic, les contrats de professionnalisation, le CIF-CDD. A partir de sources diverses (DRTEFP, Conseil régional, AFPA, ASSEDIC, FONGECIF etc) nous nous efforçons d'avoir une vision de « qui est formé et à quoi sur le territoire régional » afin que chaque financeur de formation puisse savoir ce qui se fait à côté, dans son bassin d'emploi, dans sa région, en concurrence ou en complémentarité etc. Voilà le premier chantier qui est en cours de finalisation. Il y a une publication qui va sortir sur la formation initiale et une autre au deuxième trimestre 2007 sur la formation continue des demandeurs d'emploi. Sur la formation continue des salariés ce sera plus difficile car on n'a pas de sources qui nous permettent de savoir de façon exhaustive combien d'individus se sont formés. La DRTEFP a des données mais elles ne sont pas complètement homogènes et comparables avec ce que nous avons déjà.

Nous avons travaillé aussi sur la prospective des métiers à l'horizon 2015. Les métiers étaient le chaînon manquant dans les analyses au niveau régional. Il y avait les analyses sectorielles et les

analyses de filières, mais pour faire le lien avec la formation (les formations sont conçues en référence à des métiers) c'était important de savoir quelles étaient les perspectives d'embauche dans ces métiers. Nous avons lancé aussi un travail rétrospectif sur l'évolution des métiers en Ile-de-France en nous appuyant sur la nomenclature des familles professionnelles de la DARES. Le travail de prospective des métiers s'appuyait d'une part sur un travail réalisé au niveau national par la DARES et le Centre d'analyses stratégiques, et, d'autre part nous avons travaillé avec la Direction de l'éducation permanente (DEP) qui avait fait des travaux de prospective des formations qu'ils articulaient avec les métiers. D'ici 2015 le quart des personnes en emploi en Ile-de-France vont partir à la retraite. Et donc quel que soit le scénario pessimiste ou optimiste par rapport aux créations nettes d'emploi, 80°/° des besoins de recrutement d'ici 2015 vont être liés à des besoins de renouvellement de départs de fin de carrière. Ensuite nous avons travaillé sur le lien formation métiers et insertion des jeunes. Il va sans dire que l'adéquation entre les formations et les métiers n'est pas forcément à 100°/°. Nous avons travaillé avec le Conseil régional qui a directement appliqué ce que nous avons fait pour le schéma des formations, notamment le schéma des formations en lycée. Nous avons travaillé également sur l'accompagnement de la décentralisation des formations sanitaires et sociales avec l'IAURIF pour la Région qui récupérerait ces formations dans ses compétences et qui, par conséquent avait besoin non seulement d'un état des lieux mais d'une vision prospective, donc il y a tout un diagnostic qui a été mis en place.

Les actions en 2006 ont été très tournées vers l'aide à la décision avec des groupes de travail qui fonctionnent au niveau régional sur l'ensemble de ces thèmes.

Pour 2007

Nous sommes dans une période charnière. C'est la fin du contrat de Plan Etat Région et on entre dans une nouvelle période où on parle de contrat de projet Etat Région. Le CARIF dans lequel est situé l'OREF est financé dans ce cadre. Le mandat donné au Préfet pour la négociation de ces contrats de projet précisait que les CARIF et les OREF devaient travailler sur l'anticipation des mutations économiques, en particulier les besoins en compétences et en qualifications. Le programme de travail 2007 est donc davantage orienté vers le lien entre l'économie, l'emploi et les mobilités. Comme nous l'avons vu tout à l'heure avec Pierre-Marie DESCOLONGES, les mobilités sont un domaine très mal connu aujourd'hui. La compréhension du marché du travail en Ile-de-France demande une compréhension fine des mobilités, que ce soient les mobilités géographiques, les mobilités alternantes domicile travail, les mobilités entre sa propre région et les régions limitrophes notamment pour faire ses études, pour chercher son premier emploi, ou les mobilités professionnelles, quelles soient inter-entreprises, intersectorielles, changement de métiers etc. Nous devons consacrer davantage de temps de travail sur les mutations économiques et sur les pôles de compétitivité qui sont une des demandes de notre comité de programmation Etat-Région-partenaires sociaux. Nous devons étudier la dimension ressources humaines des pôles de compétitivité, c'est-à-dire que nous allons essayer de comprendre quelles sont les logiques de gestion des ressources humaines qui sont mises en œuvre, comment elles s'organisent ou non pour que les compétences nécessaires soient présentes, quels besoins sont identifiés, quels sont les partenariats entreprises universités, entreprises grandes écoles etc... Nous sommes aussi en train de mettre en place des études sur les liens entre mobilités des entreprises et recomposition des qualifications et entre restructurations et trajectoires professionnelles. Nous allons mener de façon exploratoire des travaux avec l'INSEE et la DRTEFP pour essayer de mieux comprendre en quoi la mobilité des entreprises (ou plus généralement les mutations économiques) entraîne des recompositions de qualifications, en quoi les personnes touchées par des restructurations n'ont pas forcément les compétences pour les emplois de demain et en quoi elles arrivent à se repositionner sur des emplois existants dans des secteurs plus ou moins en



croissance et en développement. C'est un domaine assez exploratoire, sur le plan des sources comme des méthodes. Il devrait aussi y avoir de plus en plus de travaux avec les professionnels, notamment les acteurs économiques et sociaux des branches. Jusqu'ici on n'a pas pu répondre à cette forte demande des commanditaires car il fallait déjà constituer le corpus de connaissances avant de pouvoir discuter avec des professionnels des branches qui ont une vision de la gestion des ressources humaines dans leur secteur. On travaille sur des portraits de métiers, c'est-à-dire qu'on a choisi un certain nombre de familles professionnelles sur lesquelles on va faire des portraits qui pourront être discutés ensuite avec des représentants des professions. Les portraits seront bien sûr basés sur des sources statistiques et seront mis sur le site de l'OREF. Ce seront cette année les métiers de l'électricité/électronique, les métiers de la mécanique, les métiers du transport, de la logistique et du tourisme et dans un deuxième temps, si on peut mobiliser des sources originales, les métiers des services aux personnes.

Un autre volet est la déclinaison de l'observation et de l'aide à la décision jusqu'au niveau local. C'est également une grosse préoccupation de nos financeurs parce qu'il y a beaucoup d'observatoires qui se mettent en place, pas tellement des observatoires thématiques dont on a déjà parlé mais des observatoires locaux. Il y a les maisons de l'emploi qui généralement en ont un, ou qui s'appuient sur des structures déjà existantes, il y a des conseils généraux qui montent des observatoires, il y a des PLIE (plans locaux d'insertion et d'emploi) etc.. Ces observatoires doivent aboutir à un diagnostic partagé sur leur territoire. Nos commanditaires nous demandent d'être animateurs de la réflexion et d'aider à ce que les politiques d'emploi et de formation soient plus efficaces. Il serait donc intéressant de mettre à disposition un service standard sur internet, une base de données interactive permettant de caractériser un territoire avec des indicateurs localisables et une méthodologie d'utilisation mais pas seulement car sinon cela risque de ne pas être utilisé, chaque acteur ayant ses propres indicateurs, il a du mal à sortir de son système d'indicateurs. Il faut donc faire connaître et aider à utiliser. D'où le deuxième volet qui est l'aide à la professionnalisation des acteurs et une animation s'appuyant sur les têtes de réseaux régionales qui pourront faire le relais. Cela peut être l'animation régionale des missions locales, la direction régionale de l'ANPE ou les chargés d'action territoriale pour l'emploi au Conseil régional. Ce deuxième volet s'appuie aussi sur une stratégie de communication qui cible les différents publics c'est à dire qu'elle s'adresse différemment aux publics selon leur degré d'expertise. Je passerai sur la stratégie de communication car l'instance ne s'y prête pas tout à fait. Le graphique (voir annexe n°6) montre bien qu'il faut travailler sur plusieurs façons d'aborder les différents publics. Pour les partenaires on a un espace collaboratif qui nous permet de mettre en commun beaucoup de choses et notamment des documents de réflexion qui ne sont pas publiés mais qui permettent de faire avancer la réflexion collective (comptes-rendus de groupes de travail par exemple) et du côté utilisateurs des publications, des journées d'étude, des actions de professionnalisation et le site internet qui sert de base à tout cela. Sur cette démarche d'animation l'idée est de co-construire le cadre d'analyse et les connaissances dans un groupe de travail qui associe les experts régionaux et les utilisateurs. Je reviens sur les thèmes du début : il y a un groupe de travail sur les métiers, un groupe de travail sur l'offre de professionnalisation, un groupe de travail sur l'insertion des jeunes et le lien formation emploi, qui fonctionnent depuis 2005. Mais sont aussi prévus en 2007 un groupe sur l'appui et les diagnostics locaux : un groupe sur les indicateurs de tension au niveau régional pour essayer de sortir de la vision indicateurs ANPE offres demandes d'emploi et avoir une vision un peu plus globale du marché des embauches puisque tout ne transite pas par l'ANPE et qu'il y a énormément d'embauches qui sont de très courte durée et qui brouillent la vision d'ensemble du marché des embauches.

Une journée d'étude est prévue sur l'insertion des jeunes le 8 mars à l'Ecole nationale de chimie de Paris avec les 3 rectorats d'Ile-de-France, la DRONISEP (délégation régionale de l'office national d'information sur les enseignements et les professions), la DRTEFP et le Conseil régional. Une autre journée est organisée avec l'INSEE sur les mobilités le 15 mars. Par la suite, on pourra présenter dans le même type de manifestation les portraits de métiers et/ou les diagnostics locaux. Sur les diagnostics locaux ce qui est intéressant c'est qu'on va travailler sur des diagnostics expérimentaux. On va faire deux ou trois expériences pilotes sur des collectivités ou des territoires volontaires avec retour en groupe de travail pour ensuite travailler sur une base de données interactives et des produits en ligne.

## **7. La rencontre santé**

*Sylvie MARCHAND, directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France*

Cette rencontre aura lieu le 18 juin toute la journée. C'est la première date possible après les élections. Le thème général des rencontres CRIES est « mesurer pour agir ». Pour préparer cette rencontre, un comité de pilotage se réunit régulièrement avec notamment Gérard LACOSTE de l'IAURIF, Marie-Claire L'HELGOUALC'H de la DRASS, Isabelle GREMY de l'ORS et Francis MATHEY du CESR. La matinée sera consacrée à des thèmes autour du plan régional de santé publique (PRSP) et des informations qu'on a mobilisées pour mesurer et évaluer ce plan. Je ne vous en dis pas davantage car rien n'est encore définitif et le programme dépendra également de la disponibilité des intervenants. Nous espérons avoir sur chaque sujet des personnes très compétentes. La matinée portera donc sur les outils d'observation au service d'une politique publique qui est le PRSP. L'après-midi traitera encore des questions d'évaluation et portera plus sur les outils d'observation au service de la gestion de crise, en partant par exemple - ce n'est pas encore figé - de la canicule et de ce qui a été mis en place pour éviter, comme nous l'ont expliqué Mme L'HELGOUALC'H et Mme GREMY, que l'épisode de températures élevées de juillet dernier ne se transforme en catastrophe sanitaire une fois de plus. Je crois que nous aborderons aussi la question de l'offre de soins. En particulier nous aurons dans cette journée, comme nous en a parlé M. BOUCHERAT, une intervention sur le rapport du CESR qui traite des inégalités dans le domaine de la santé.

Je remercie tout le monde, en particulier ceux qui ont organisé cette réunion, Nicole NEDAUD-PLANADE, Pierre-Marie DESCOLONGES et Marie LAUZANNE et je donne la parole à Monsieur MICHEL pour la conclusion.

### **Conclusion de Claude MICHEL Président du CRIES d'Ile-de-France**

En introduction je vous avais promis que nous aurions une réunion riche et dense. Je suis sûr que, comme moi, vous n'avez pas été déçus.

Elle fut d'un excellent niveau grâce à ceux qui l'ont organisée, grâce à ceux qui sont intervenus, grâce à ceux qui en ont débattu. Merci à tous.

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : les enquêtes exploitables au niveau régional - Bilan d'activité 2006

ANNEXE 2 : les méthodes de travail du groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France

ANNEXE 3 : les membres du CRIES et le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF)

ANNEXE 4 : la diffusion du recensement de la population en 2007

ANNEXE 5 : les enquêtes exploitables au niveau régional - Programme 2007-2009

ANNEXE 6 : le programme de l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF)

ANNEXE 7 : liste des participants

ANNEXE 8 : liste des sigles



# ANNEXE 1



## Enquêtes exploitables au niveau régional Bilan d'activité 2006

Nicole Cadeneh  
Service statistique  
20 décembre 2006





# Bilan de l'activité 2006

- > Avis d'opportunité
- > Enquêtes en cours
- > Exploitations d'enquêtes







# Enquête de fréquentation hôtelière

- Partenaire : Comité régional du tourisme
- Echantillon : 1000 hôtels + 500 (extension)
- Thèmes : Taux d'occupation et fréquentation étrangère par catégorie d'hôtels et département
- Diffusion : mensuelle (m+2)
- Avis d'opportunité : décembre 2004 pour 5 ans





# Enquête SINE

- > Système d'information sur les nouvelles entreprises : 1ère interrogation de la cohorte 2006
- > Partenaires : IAURIF et CRCI
- > Echantillon : 5500 + 6300 (extension)
- > Thème : connaissance des nouvelles entreprises, conditions de création, profils des créateurs (par département)
- > Réinterrogation en 2009 et 2011 (taux de survie)
- > Diffusion 4ème trimestre 2007
- > Avis d'opportunité : avril 2006



# Enquête nationale transport

- > Partenaires : DREIF, Région, Ville de Paris, SNCF, RFF, IAURIF, STIF, RATP, Cofiroute et Sanef
- > Echantillon : 2600 + 7000 (extension)
- > Thème connaissances des déplacements et usage des moyens de transport, migrations intra-régionales (Paris/petite couronne/grande couronne)
- > Diffusion : fichier provisoire début 2009
- > Avis d'opportunité : décembre 2006



# Enquête en cours

- › Enquête nationale logement
  - Partenaires :
    - APUR, DREIF, IAURIF : extension régionale
    - APUR, DREIF : extension départementale
  - Echantillon : 5000 (Nat)+3000 (Rég)+2000 (Dép)
  - 1 questionnaire supplémentaire sur la satisfaction des ménages du parc social
  - Taux de réponse : 73%
  - Diffusion : juillet 2007





# Exploitations d'enquêtes

- › Enquête de fréquentation hôtelière mensuelle
- › Enquête emploi en continu : F et C n° 129 septembre 2006 (sans extension)
- › SINE 2002, 2ème interrogation : décembre 2006 (sans extension)



## ANNEXE 2

### LES METHODES DE TRAVAIL DU GROUPE SUR L'EVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN ILE-DE-FRANCE

Très rapidement, trop rapidement peut être ? Le groupe de travail a décidé de ne pas s'attarder sur les approches générales et de privilégier l'approche sectorielle. Une analyse sectorielle qui doit être couplée à une analyse territoriale :

- dépassant les limites administratives au profit d'un découpage significatif des réalités étudiées ;
- conduisant à retenir une approche fonctionnelle dans l'appréhension de l'emploi ;
- d'où une difficulté dans sa mise en œuvre.

Le choix des secteurs s'est opéré en tenant compte :

- de la structure de la population active et notamment de la présence forte de cadres et de professions intermédiaires (cf. le secteur assistance conseil) ;
- pour l'industrie :
  - des caractéristiques des secteurs et de l'externalisation de certaines fonctions,
  - du nombre de salariés occupés ;
- pour le commerce :
  - des évolutions de l'emploi en Île-de-France comparées à celles du niveau national ;
  - des travaux déjà effectués (IAURIF et Académie de Versailles)
- pour la construction :
  - des tensions sur le marché du travail particulièrement vives,
  - en distinguant le bâtiment et les travaux publics.
- pour le secteur des services à la personne :
  - d'une dynamique de l'emploi moindre que celle observée en province,
  - de l'existence d'un fort taux de chômage des métiers concernés,
  - d'emplois précaires,
  - d'une demande plus faible qu'en province ;
- pour le secteur de la santé et de l'action sociale :
  - du nombre d'emplois publics concerné

En conclusion ont été retenus un nombre limités de secteurs où la spécificité francilienne se fait le plus fortement sentir : industrie, aide à domicile, santé action sociale, conseil assistance.



## Les nomenclatures et sources statistiques utilisées :

### 1 - les nomenclatures utilisées :

- ☞ La NAF 700 dans sa nomenclature la plus détaillée permettra d'appréhender chaque secteur d'activité mais les chiffres seront donnés en NES 36 ;
- ☞ Les FAP construites à partir des PCS 4 positions ont été retenues pour disposer d'une vision étoffée de l'emploi car elles permettent une comparaison simultanée avec la demande d'emploi.

### 2 - les sources INSEE :

- ☞ Le RP 99 qui permet d'avoir une exhaustivité mais l'information est datée et constitue une photographie à un instant T ;
- ☞ Le RP rénové, il permet de disposer de données chaque année mais les résultats pour l'ensemble de la région ne seront entièrement disponibles qu'à partir de 2008 ;
- ☞ L'EE (jusqu'en 2002)
  - est réalisée chaque année par sondage (taux de sondage au 1/300 : 150 000 individus de 15 ans et plus)
  - permet d'étudier les évolutions et de comparer les chiffres d'une année sur l'autre ;
  - n'autorise aucune exploitation infrarégionale et les croisements à un niveau fin ;
  - fournit des données par secteur d'activité en NES 36 et par FAP en 124 postes ;
- ☞ Les Déclarations annuelles de données sociales (DADS)
  - regroupent toutes les informations relatives aux employés de l'établissement (temps de travail, salaire, conditions de travail, statut...);
  - sont compilées de façon à construire trois types de fichier :
    - établissement,
    - poste,
    - salaire ;
  - sont exhaustives mais approche le poste qu'il soit occupé ou non, de manière permanente ou à temps partiel ;
  - les emplois indépendants et les non salariés échappent aux DADS ;
  - la fonction publique d'État n'est pas renseignée dans cette source ;
  - le code :
    - activité de l'établissement est parfaitement renseigné,



- poste est le code CS en 2 positions donc imprécis,
  - poste est dans les TPE souvent mal renseigné.
- ☞ Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)
- Un dispositif destiné à remplacer l'ERE (dernier exercice 2000),
  - Utilisation des DADS et appariement avec le fichier SIRENE pour donner des chiffres sur l'emploi par secteur d'activité,
  - Le champ couvert est celui de l'ensemble des salariés
- ☞ Enquête auprès de collectivités territoriales (COLTER)
- enquête annuelle périodique qui recense de manière exhaustive les emplois de la fonction publique territoriale ;
  - mais le codage des professions diffère de celui des PCS et il n'existe pas de distinction par établissement d'où des imprécisions.
- ☞ Estimations annuelles d'emploi
- des chiffres calculés à partir des données UNEDIC ;
  - elles intègrent l'emploi non salarié ;
  - qui sont disponibles sur un grand nombre d'années (ce qui en fait une base de série longue) ;
  - elles ne sont disponibles au mieux qu'en NES 36 et la distinction par métiers est impossible.
- ☞ DMMO et EMMO (source ministère du travail)
- La Déclaration Mensuelle des Mouvements de Main d'Oeuvre :
    - est établie par les établissements de 50 salariés et plus,
    - rend compte des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent,
  - L'enquête sur les Mouvements de Main d'Oeuvre :
    - Résulte d'une interrogation des établissements de 50 salariés et plus, chaque trimestre par sondage stratifié selon la zone d'emploi et le secteur
    - Les transferts d'établissement sont comptabilisés, les contrats d'intérim et les CDD < 1 mois ne sont pas pris en compte ;
  - la fusion des données des deux sources :
    - permet l'étude des mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus,
    - tous les croisements ne sont cependant pas possibles au niveau régional,
    - les taux d'entrée et de sortie par motifs ne sont disponibles que pour l'année 2003.





Un RP 99 daté, des données du RP rénové pas avant 2008 n'ont pas permis de disposer de données fiables récentes ; la faiblesse de l'échantillon de l'E.E. n'a autorisé aucun croisement fin et une approche infra régionale ; enfin l'analyse par métiers s'est trouvée fortement compromise avec l'utilisation des DADS ; les estimations annuelles apparaissent comme robustes sans permettre une approche fine ; l'étude des mouvements de main d'œuvre est rendu possible mais avec ses limites.

### *3 - La source ANPE :*

Les fichiers de l'ANPE :

- sont les plus aptes à fournir des données relatives au chômage et à la recherche d'emploi :
  - o mensuelles et à peu près exhaustives sur le champ des demandeurs d'emploi ;
  - o avec un grand nombre de variables autorisant des croisements et des analyses détaillées ;
- ne couvrent pas l'ensemble du champ des offres d'emploi (entre 30 et 40 % du marché) ;
- surestiment le niveau de formation déclaré par le demandeur d'emploi par rapport au véritable diplôme obtenu, ce qui :
  - o biaise les indicateurs de tension,
  - o oblige à une comparaison entre chiffres, suivant les années ou les familles étudiées.

**En conclusion : pour étudier les secteurs, le groupe de travail a retenu :**

- o les RP au regard de leur exhaustivité et de leur précision ;
- o l'EE tout en veillant à la significativité des effectifs relevés pour des activités de taille faible ;
- o d'exploiter l'enquête emploi au lieu de travail plutôt qu'au lieu de résidence pour conserver les effectifs extrarégionaux ;
- o les DADS qui seront utilisées pour les secteurs industriels ;
- o l'enquête COLTER a été retenue pour les secteurs santé action sociale et l'aide à domicile

**Les résultats des travaux du groupe de travail**

**1 - Les situations d'emploi et de chômage générées par les évolutions des activités industrielles**



- 1.1 - le constat sur les situations d'emploi et les évolutions sectorielles :**
- un faible dynamisme de l'emploi particulièrement marqué :
    - aussi bien dans les industries électriques et électroniques,
    - que dans les industries mécaniques et la transformation des métaux ;
  - la baisse des effectifs s'accompagne :
    - d'une forte réduction du nombre d'établissements,
    - de repositionnements géographiques au sein de l'Île-de-France ;
  - des salariés beaucoup plus qualifiés qu'en province avec :
    - une surreprésentation des ingénieurs, cadres et professions intermédiaires administratives et commerciales,
    - peu de mouvements d'entrée et de sorties des établissements,
    - des démissions, des départs à la retraite et des licenciements limités,
    - un recours à l'intérim non négligeable mais limité,
    - une pyramide des âges qui diffère selon la catégorie professionnelle concernée ;
  - des métiers qui, très présents dans les activités industrielles étudiées, sont également très présents dans d'autres secteurs :
    - services aux entreprises,
    - automobile, gaz, eau, électricité.
- 1.2 - le diagnostic sur les situations d'emploi et le chômage :**
- la baisse sensible des emplois ouvriers ne s'est pas accompagnée d'une hausse sensible du chômage dans les métiers ouvriers ;
  - une imbrication étroite entre les emplois comptabilisés dans les secteurs industriels et les évolutions observées dans les activités de service aux entreprises ; ainsi la baisse importante des effectifs :
    - n'a eu qu'une faible conséquence sur les emplois de technicien et agents de maîtrise,
    - n'a pas empêché une hausse des effectifs d'ingénieurs et cadres scientifiques.

## **2 - Les situations d'emploi et de chômage générées par les évolutions des activités de conseil et d'assistance**

- 2.1 - le constat sur les situations d'emploi et les évolutions sectorielles :**
- une forte croissance qui doit être considérée au travers des évolutions des secteurs industriels mais aussi des autres secteurs du tertiaire ;



- l'année 2002 marque un coup d'arrêt avec, pour la 1<sup>ère</sup> fois en 10 ans moins 13 000 emplois salariés ;
- un glissement général vers les catégories les plus qualifiées :
  - les bac +2 ont progressé de 70%,
  - les hauts niveaux représentant 43% des salariés ;
- un vieillissement de la population dû :
  - à une faible mobilité des diplômés,
  - un ralentissement des recrutements
- les activités informatiques ont contribué au développement général des activités de conseil et d'assistance ;
- les activités de service aux entreprises a subit de plein fouet les difficultés de l'industrie d'où :
  - une modification structurelle des emplois,
  - une progression infléchie des effectifs.

## 2.2 - le diagnostic sur les situations d'emploi et le chômage :

- l'existence d'un stock important de demandeurs d'emploi de la famille Professionnelle « informaticiens » due :
  - à l'arrivée massive de jeunes formés,
  - à la raréfaction de l'offre d'emplois ;
- un essoufflement du marché du travail qui caractérise moins une crise qu'un retour à la normale après la forte croissance enregistrée.

## 3 - Les situations d'emploi et de chômage générées par les évolutions du secteur santé, action sociale, aide à domicile

### 3.1 - le constat sur les situations d'emploi et les évolutions sectorielles :

- l'augmentation des effectifs comparée à l'importance démographique conduit à dire :
  - qu'il existe globalement un déficit de l'emploi francilien dans le secteur santé action sociale,
  - mais que le volume d'emploi est proportionnellement élevé dans le secteur hospitalier, les activités médicales et dentaires, les laboratoires d'analyse, les crèches et garderies d'enfants,
  - que la structure associative est sous représentée par rapport à la province,
- un net mouvement :
  - de diffusion de l'emploi sur l'ensemble du territoire francilien,
  - de déconcentration de la petite couronne vers la grande couronne,
- un relatif équilibre qui se réalise avec des structures d'emploi différentes d'un département à l'autre :



- Paris, la Seine St Denis et le Val de Marne concentrent les emplois du secteur hospitalier,
- la Seine et Marne et les Yvelines regroupent les emplois des associations et des établissements privés,
- les Hauts de Seine présente une structure d'emplois atypique avec de nombreux emplois associatifs et peu d'emplois privés à but lucratif ;
- des actifs un peu plus qualifiés qu'en province avec :
  - des niveaux de diplôme plus élevés,
  - une pyramide des âges sensiblement la même ;
- une aide à domicile :
  - difficilement cernable par la statistique,
  - composé surtout d'employés de maison
  - présentant un déficit en aides à domicile et en assistants maternels.

### 3.2 - le diagnostic sur les situations d'emploi et le chômage

- deux explications possibles :
  - une offre de travail insuffisante pour répondre aux besoins des ménages,
  - un marché du travail où il s'avère difficile de mettre en relation l'offre et la demande de travail ;
- des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux mais ne possédant pas les compétences attendues par les employeurs ;
- une population féminine :
  - âgée et peu diplômée pour les aides à domicile,
  - jeunes et plus diplômées pour les assistantes maternelles ;
- une non correspondance géographique entre l'offre et la demande de travail due à la composition spatiale spécifique de l'Île-de-France ;
- une intermédiation insuffisante entre l'offre et la demande de travail, qui s'accompagne d'une offre de service insuffisante ;
- la difficulté, pour l'ANPE, à capter une part significative de ce marché





**ANNEXE 3**

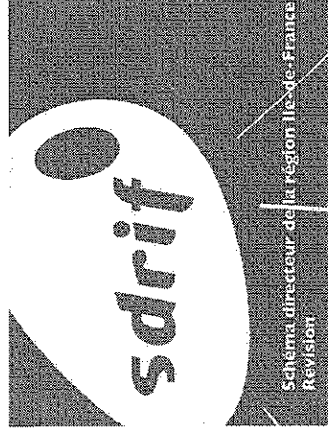
**Les membres du  
CRIES et le**

**sdrif**

**Schéma directeur de la région Ile-de-France  
Révision**



# Les membres du CRIES et le



✦ 1 - Depuis la loi de 1995, la révision du SDRIF, est une œuvre collective...

✦ Une initiative de la Région...

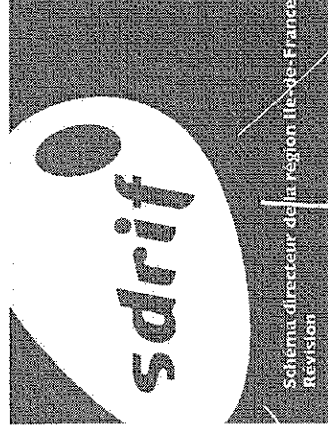
✦ en association avec l'Etat...

✦ les collectivités locales...

✦ les représentants du monde économique et social  
(CESR, Chambres consulaires...)



# Les membres du CRIES et le



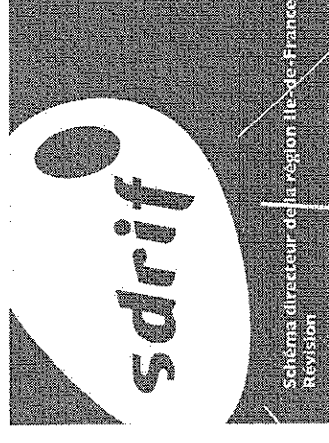
# 1 - Depuis la loi de 1995, la révision du SDRIF, est une œuvre collective...

**Et donc l'œuvre de tous les services travaillant aux côtés de ces acteurs**

- Les directions régionales et départementales de l'Etat
- Le CESR
- Les services des collectivités territoriales (Région, départements communes et groupements)
- Leurs agences d'urbanisme (APUR, LAURIF, AUMA, AUDESO...)
- Les autres organismes rattachés (ARD, ARENE, AEV, OREF, CRT...)
- Les services d'étude des chambres consulaires
- ...



# Les membres du CRIES et le

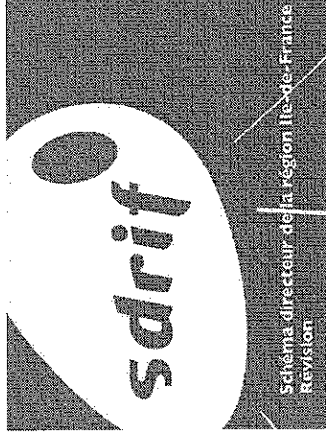


- **2 - Près de trois ans de travail**
  - ...les grandes étapes du lancement
- **Le Conseil régional demande la mise en révision du SDRIF (24 juin 2004)**
- **L'avis du CESR du 20 décembre 2004**
- **Décret de mise en révision du SDRIF en Conseil d'Etat (31 août 2005)**
- **Mandat du gouvernement au Préfet de région (13 septembre 2005)**





# Les membres du CRIES et le



## ■ 3 - Près de trois ans de travail

**...les étapes de travail**

- Les ateliers thématiques
- Les ateliers territoriaux
- Les forums et autres réunions publiques

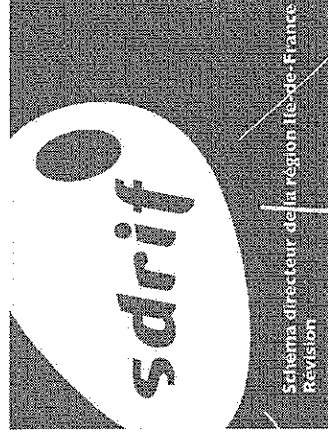
Documents communs CRIF-Etat-CESR

bilan partagé du SDRIF de 1994 (octobre 2004)

enjeux partagés (septembre 2005)

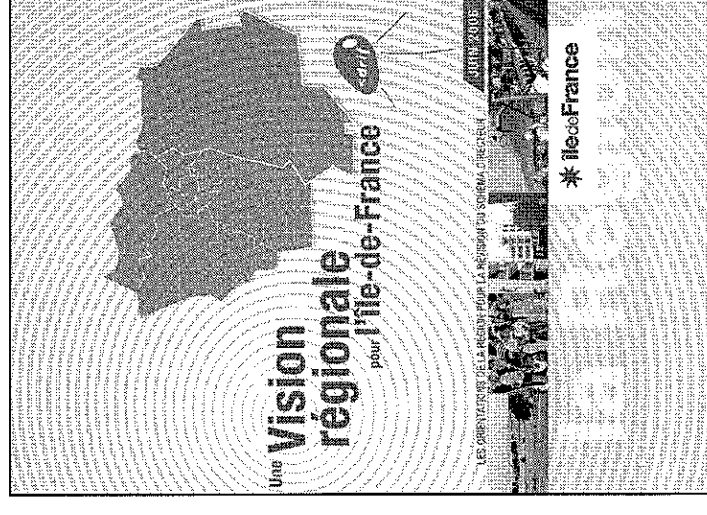


# Les membres du CRIES et le



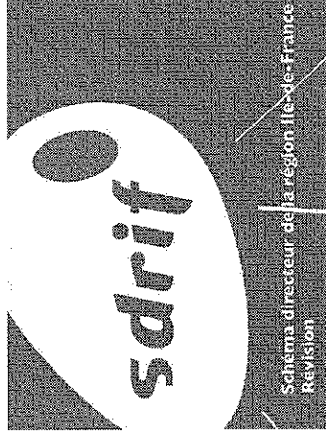
## ■ 3 - Près de trois ans de travail ...les étapes de travail

- Les ateliers thématiques
- Les ateliers territoriaux
- Les forums et autres réunions publiques
- La conférence interrégionale (22 mai 2006)
- L'adoption de la Vision régionale (22 juin 2006)
- Les Etats Généraux du SDRIF (novembre 2006)





# Les membres du CRIES et le



## # 4 - Retour sur les grandes étapes de travail

- Les 12 ateliers thématiques

- 1 – « Bilan et enjeux »
- 2 – « Orientations et stratégies »
- 3 – « Stratégies, outils, orientations »



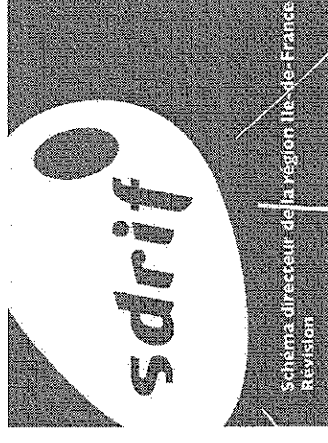
- Développer l'attractivité
- Réduire les inégalités
- Le cadre de vie et les équipements
- L'environnement et les ressources

(Exposés, table-rondes, débats...)





# **Les membres du CRIES et le**



## **■ 4 - Retour sur les grandes étapes de travail**

- Les 12 ateliers thématiques
- Les 14 ateliers territoriaux

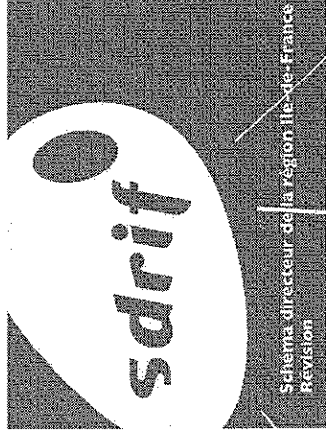
1 – « Bilan et enjeux »

2 – « Stratégies, outils, orientations »





# **Les membres du CRIES et le**



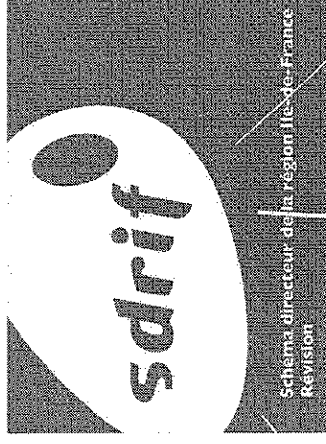
## **# 4 - Retour sur les grandes étapes de travail**

- Les 12 ateliers thématiques
- Les 14 ateliers territoriaux
- Les 6 groupes d'experts
- Les contributions

De très nombreuses contributions,  
avis, documents contributifs...



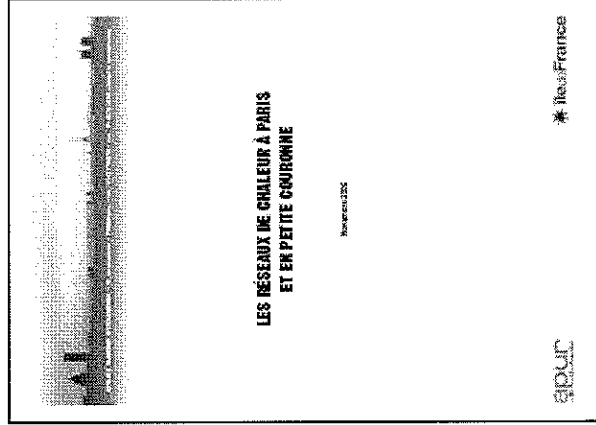
# Les membres du CRIES et le



## # 4 - Retour sur les grandes étapes de travail

- Les contributions

De très nombreuses contributions,  
avis, documents contributifs...



**Chambre Régionale de Commerce  
et d'Industrie Paris - Ile-de-France**

ASSEMBLEE GENERALE DU CRIES  
DU LUNDI 18 DECEMBRE 2006

PRESENTATION DE  
LA CONTRIBUTION DES CCI DE PARIS – ILE-DE-FRANCE  
A LA REVISION DU SDRIF

**iledeFrance**  
Conseil économique et social

AVIS N° 2006-12

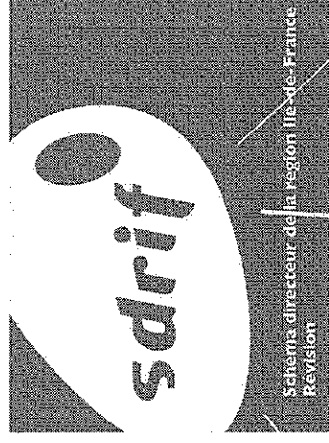
du 12 octobre 2006

RELATIF A LA RÉVISION DU  
SDRIF :

CONTRIBUTIONS  
COMPLEMENTAIRES  
DU CESR ILE-DE-FRANCE



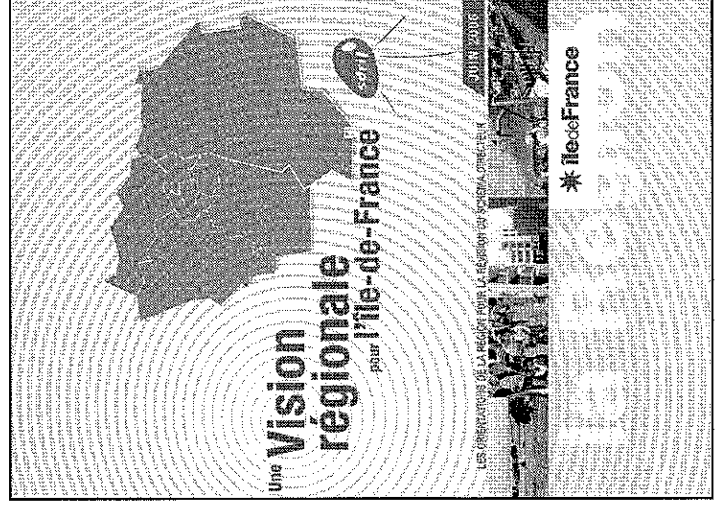
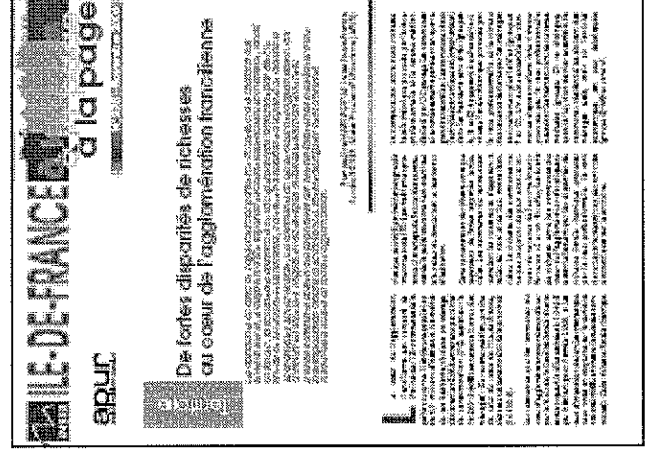
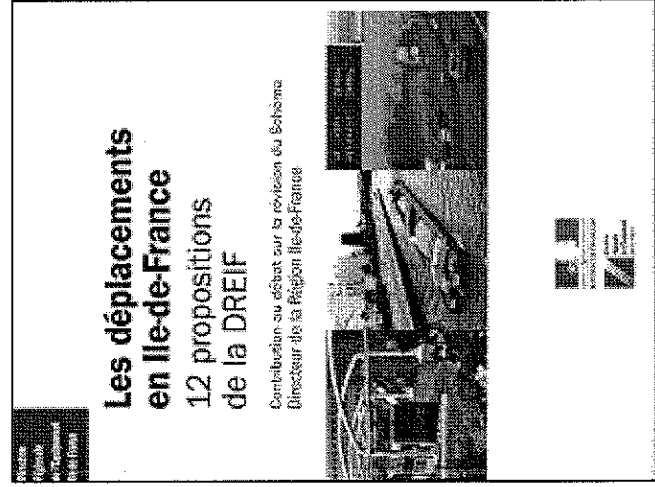
# Les membres du CRIES et le



## # 4 - Retour sur les grandes étapes de travail

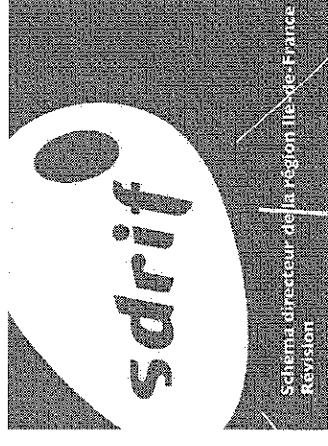
- Les contributions

De très nombreuses contributions, avis, documents contributifs...





# Les membres du CRIES et le



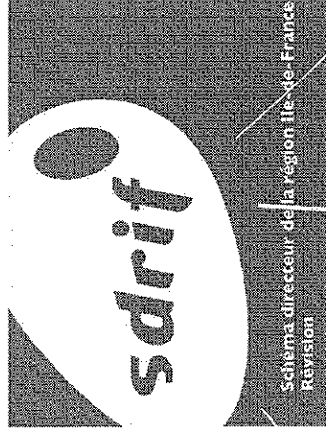
## 4 5 - Les autres grands dossiers d'aménagement du moment...

- Le PLU de Paris (mais aussi le PLH et le Plan de déplacement)...
- Les travaux des conseils généraux sur leurs projets d'aménagement...
- Le SRDE (Schéma régional de développement économique), mais aussi le SROS, le Schéma des formations...
- Les Grands projets d'urbanisme d'intérêt national (OIN) entérinés par le CIACT (6 mars 2006)...
- La préparation du Contrat de Projet Etat-Région...





# Les membres du CRIES et le



## # 6 – Les prochaines étapes...

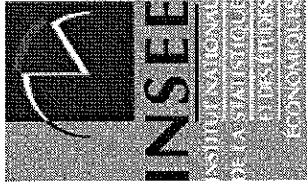
- Le débat au Conseil régional le 15 et 16 février 2007,
- Les avis des collectivités et des personnes associées,
- L'enquête publique,
- La décision de l'Etat...

Puis...

- Les études pour la mise en œuvre,
- Le suivi et l'évaluation, etc...
- Et aussi la capitalisation de tout le travail d'étude entrepris

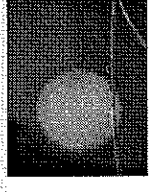


# ANNEXE 4



## La diffusion du recensement de la population en 2007

Bruno BELLOC  
Service Études et Diffusion  
DK INSEE de France  
20 décembre 2006





# La diffusion du recensement

## Les enquêtes annuelles de recensement

### 2004-2008 Période de montée en charge :

Cumul progressif des collectes du recensement

*Populations légales 1999 en vigueur sauf recensement complémentaire*

### A partir de 2009, Résultats du recensement

Premier cycle de 5 collectes

*Populations légales pour toutes les communes tous les ans*





# Les communes recensées en Ile-de-France

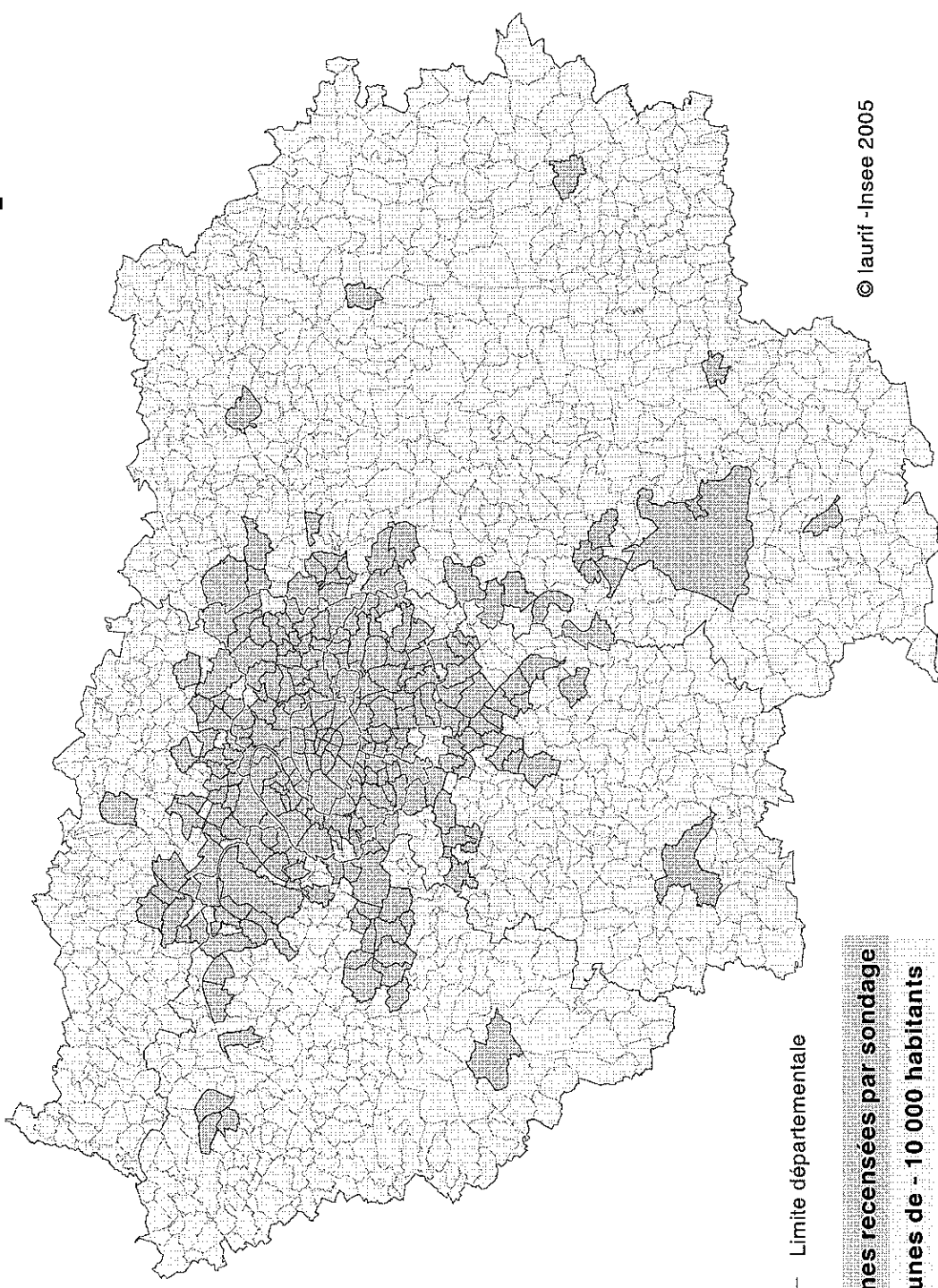
Taille des communes (nombre d'habitants)	Nombre de communes (hors Paris)
- 10 000	1 042
+10 000	238
Dont + 50 000	29
35 000 à 50 000	34
10 000 à 35 000	175







# Les communes de 10 000 habitants et plus



— Limite départementale

Communes recensées par sondage

Communes de - 10 000 habitants

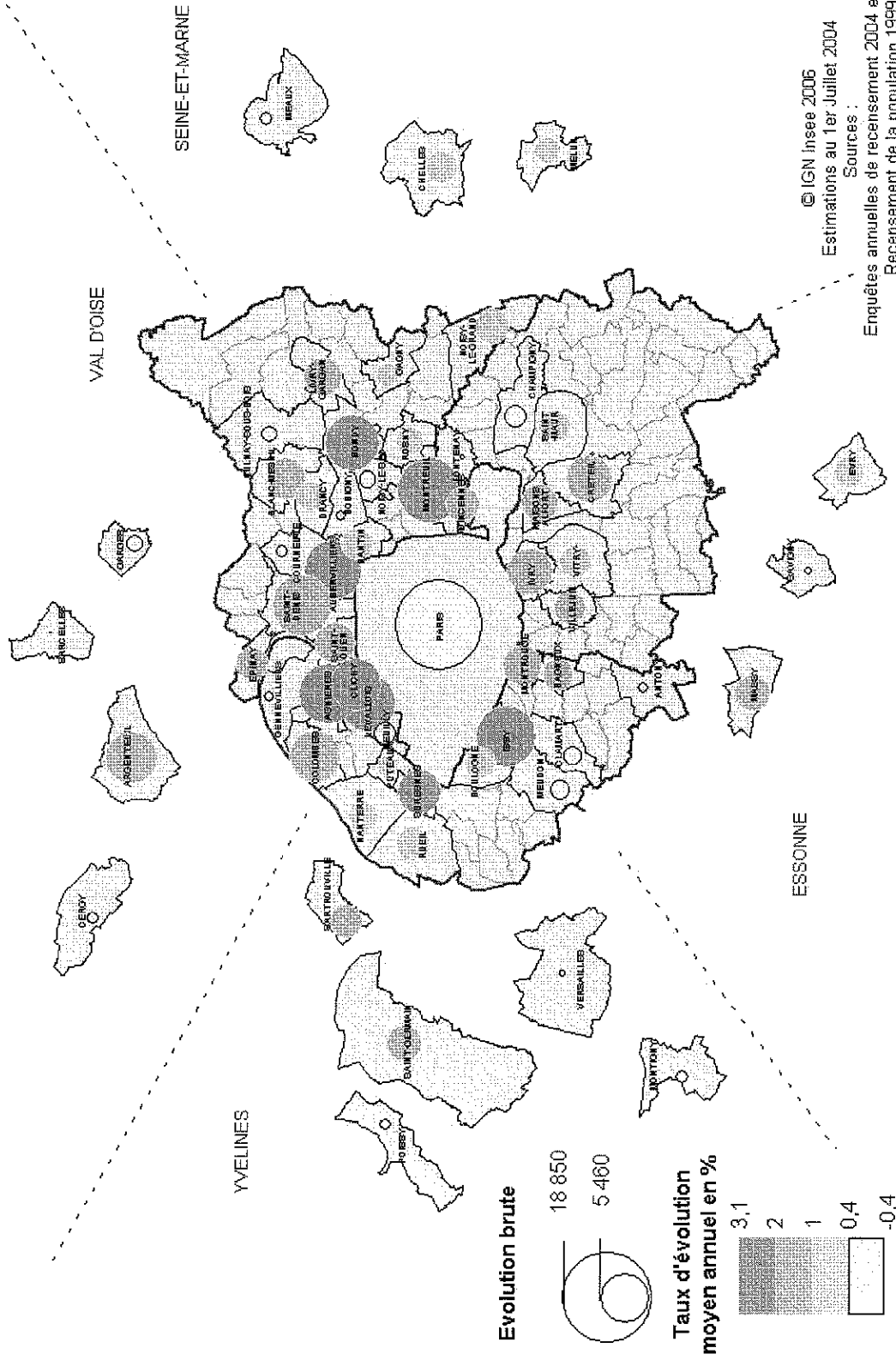
© Iaurif - Insee 2005





# Diffusion janvier 2006

Evolution de la population dans les plus grandes villes d'Île-de-France entre 1999 et 2004





# La diffusion du recensement

## Le 16 janvier 2007

### Des estimations de population

- nationales et régionales (*au 01/01/06*)
- des estimations départementales (*au 01/01/2005*)
- pour les « grandes communes » (*au 01/01/2005*)
- pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2006 (*au 01/01/2006*)

*Pour tout savoir : lettre électronique le 17 janvier*





# La diffusion du recensement

## Des publications le 16 janvier 2007

- > **nationales**
- > Insee Première : bilan démographique 2006
- > Insee Première : évolutions spatiales
- > Insee Première : Activité et emploi
  
- > **régionales**
- > **Faits et Chiffres** (Estimations régionale, départementale et communales)
- > **Ile-de-France à la page** (Activité/emploi/diplômes/Migrations interrégionales)







# La diffusion du recensement

## En juillet 2007

**Des données socio-démographiques « Chiffres Clés »**

- > au niveau national et régional
- > pour la plupart des communes dont une estimation de population a été diffusée en janvier 2007

**Des estimations de population sur les « zones mixtes »**



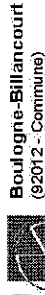


# La diffusion du recensement

En juillet 2007 sur [insee.fr](http://insee.fr)  
 Fiche chiffres clés, population  
 des ménages

Principales variables :  
 structure sexe et âge  
 part de la population  
 des ménages de 14 ans ou  
 plus ayant un emploi  
 état matrimonial  
 lieu de résidence 5  
 ans auparavant  
 évolution du nombre  
 de ménages

Logements et  
 résidences principales



Boulagne-Billancourt  
 (92012 - Commune)

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 et de 2005

Page 1 / 1

La population de la commune a été estimée à 108 860 habitants. Cette estimation est issue des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et de 2005 effectuées chacune sur un échantillon annuel de 8 % de logements.

Les résultats présentés dans cette fiche concernent la population des ménages.

## Population des ménages

	01/07/2004	1999
Population des ménages	107 001	104 523
Part des hommes (%)	46	46
Part des femmes (%)	54	54

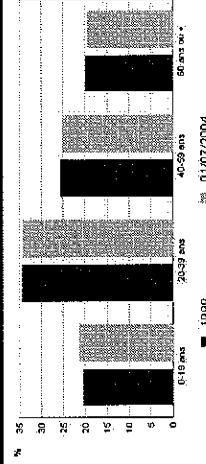
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - RP99 - Evolution principale

- Depuis 1999, la population des ménages a augmenté de 2 479 personnes, soit une progression de 2,4%.
- 57 % de la population des ménages de 14 ans ou plus a un emploi.

## Etat matrimonial au 01/07/2004 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - RP99 - Evolution principale



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - RP99 - Evolution principale

## Lieu de résidence 5 ans auparavant

	01/07/2004
Part des personnes de 5 ans ou plus vivant dans un ménage et habitant 5 ans auparavant la même région (%)	89
la même commune (%)	71
le même logement (%)	58

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - RP99 - Evolution principale

## Composition des ménages

	01/07/2004	1999
Nombre de ménages	63 720	62 333
Part des ménages dont la présence de référence est active (%)	69	68
Nombre moyen de personnes par ménage	2,0	2,0

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - RP99 - Evolution principale

Depuis 1999, la commune compte 1 387 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 2,7%.

## Logements et résidences principales

	01/07/2004	1999
Ensemble des logements	61 069	65 712
Ensemble des résidences principales	59 720	62 333
Part des propriétaires (%)	88	88
Part des locataires (%)	4,2	3,8
Part des appartements (%)	53	57
Nombre moyen de pièces par résidences principales	96	96
	2,7	2,7

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - RP99 - Evolution principale

La commune compte 1 346 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 2,3%.

Ancienneté moyenne d'eménagement dans la résidence principale au 01/07/2004 : 12 ans

- La part des ménages disposant au moins d'une voiture est de 65 % au 01/07/2004 et de 66 % en 1999



La diffusio

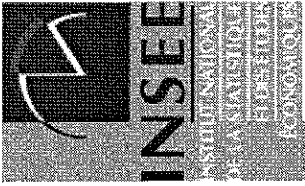
RP99 = recensement de la population de 1999

© Insee

Jun 2008



# ANNEXE 5



## Enquêtes exploitables au niveau régional Programme 2007-2009

Nicole Gadenel  
Service statistique  
20 décembre 2006





# Programme 2007-2009

- > Programme d'enquêtes
- > Exploitations d'enquêtes







# Programmes d'enquêtes

> 2007

- Enquête emploi en continu                    sans extension
- Enquête de fréquentation hôtelière        avec extension
- Enquête SINE 2002 3ème interrogation sans extension
- Enquête transport                            avec extension
- Participation électorale                    avec extension ?
- Vie quotidienne et santé                    avec extension ?
- (Cadre de vie et sécurité)                (sans extension)



- > 2008
    - EFH et EEC
    - Enquête HID- santé (ménages)
    - Enquête TEO
    - Participation électorale
    - (Cadre de vie et sécurité)
  - > 2009
    - EFH et EEC
    - Enquête SINE 2006 2ème interrogation
    - Enquête HID-santé (communautés)
    - Enquête emploi du temps
    - (Cadre de vie et sécurité)
- avec extension?  
sans extension  
sans extension  
(sans extension)
- avec extension ?  
avec extension?  
avec extension?  
(sans extension)



# Exploitations d'enquêtes

- > 2007
  - Enquête fréquentation hôtelière avec mensuelle
  - Information et vie quotidienne sans début 2007
  - Enquête nationale logement avec juillet 2007
  - Participation électorale avec Mi 2007
  - Enquête emploi en continu sans 3ème trim 2007
  - SINE 2006 1ère interrogation avec 4ème trim 2007
  - Budget des familles sans fin 2007



# Exploitations d'enquêtes

> 2008

- Enquête fréquentation hôtelière avec mensuelle
- Enquête emploi en continu sans 3ème trim 2007
- SINE 2002 3ème interrogation sans 4ème trim 2007
- Participation électorale sans mi 2007
- Vie quotidienne et santé avec
- Cadre de vie et sécurité sans





Le programme de l'observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF)

## **Un fort investissement dans l'aide à la décision régionale**

- État des lieux de l'offre de professionnalisation
  - Prospective des métiers à l'horizon 2015
  - Lien formation – métier et insertion des jeunes
  - Accompagnement de la décentralisation des formations sanitaires et sociales
- Schémas des formations, SRDE, SDRIF



## **1. Une orientation plus forte sur le lien entre économie et emploi et sur les mobilités**

- Davantage de temps de travail sur les mutations économiques et les pôles de compétitivité
- Mise en place d'études sur les liens entre:
  - mobilité des entreprises et recomposition des qualifications,
  - restructurations et trajectoires professionnelles



## **2. Davantage de travail avec les professionnels, acteurs économiques et sociaux, branches**

- Approfondissement de travaux déjà menés
- Des focus sur des métiers et/ou des secteurs (« portraits »)
- À discuter avec les professionnels concernés
- Enrichis par ces discussions, mis sur le site internet au fur et à mesure de leur disponibilité



### 3. Une déclinaison de l'observation et de l'aide à la décision jusqu'au niveau local

→ Observatoires départementaux, MDE, CEF, PLIE...

- Mise à disposition d'un service standard (base de données interactive, indicateurs localisables + méthodologie d'utilisation) sur internet
- Aide à la professionnalisation des acteurs (en particulier observatoires) et animation s'appuyant sur les têtes de réseaux régionales
- stratégie de communication ciblant les différents publics





## → **Communiquer sur le positionnement et l'image de l'OREF**

Comme organisme expert sur le territoire francilien, partenaire des structures d'études locales

## → **Susciter et faciliter l'utilisation des productions de l'OREF**

Déclinaison des produits en fonction des cibles déterminées, notamment par rapport à leur niveau d'expertise, accompagnement de l'utilisation des données



Sur la gauche on a les producteurs de données, les partenaires experts avec lesquels nous travaillons dans nos groupes de travail régionaux. Sur la droite et en bas on a les utilisateurs avec tous les acteurs locaux.

## Les partenaires pour produire

Observatoires et organismes d'études  
NATIONAUX et REGIONAUX

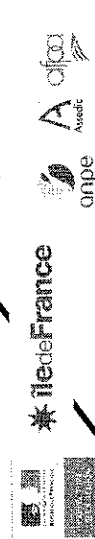


Réseau des OREF

Observatoires de  
Branches professionnelles  
et de partenaires sociaux

Et leurs services  
experts

Les Acteurs de la  
décision régionale



Rectorats...

Branches

Partenaires sociaux

Et leurs réseaux

ESPACE  
COLLABORATIF

OREF

ANALYSES DIAGNOSTICS  
PROSPECTIVE

JOURNEES D'ETUDES

Les Acteurs locaux

Réseau DD, ANPE, Assédic,  
AFPA

Maisons de l'emploi ...

Missions locales

CIO

RELATIONS  
DE PRESSE



Les utilisateurs 6

SITE INTERNET

Partenaires, utilisateurs et outils de diffusion de l'OREF



# La démarche d'animation

- 1. Co-construction du cadre d'analyse et des connaissances en groupe de travail associant experts régionaux et utilisateurs**  
Sur métiers, offre de professionnalisation, insertion des jeunes et lien formation-emploi  
+ appui aux diagnostics locaux, indicateurs de tension, métiers et formations dans l'électricité-électronique.  
(En continuité d'un important travail qui a déjà été lancé par le Rectorat de Versailles. Approfondissement des mobilités et du lien formation emploi)
- 2. Organisation de journées d'études**  
Mobilités, insertion des jeunes, portraits de métiers, diagnostics locaux
- 3. Interventions visant à professionnaliser les acteurs**



# ANNEXE 7



## LISTE DES PARTICIPANTS ASSEMBLEE PLENIERE DU CRIES

Le 20 Décembre 2006

NOM Prénom	ORGANISME
BELLOC Brigitte	INSEE
BERTAUD Thomas	CRCI
BOUCHERAT Jean-Claude	CESR
BRUNIAUX Christine	OREF
CADENEL Nicole	INSEE
CENTONZE Christophe	PREFECTURE Ile-de-France
DESCOLONGES Pierre-Marie	CESR
DULAUROY Aymeric	FFB
DUTOIT Bernard	CESR
FOURNIER Véronique	GIM
GIRODOT Jean-Louis	CESR
GRIGNON Eva	CRMA Ile-de-France
GUYONNAUD Mireille	DRDJS
JOIN-LAMBERT Eric	CRIF
JOLY Christiane	RECETTE GENERALE DES FINANCES DEEF
KERROUMI Bachir	MAIRIE DE PARIS
KIRTHICHANDRA Annie	DRIAF Ile-de-France
LACOSTE Gérard	IAURIF





LAUZANNE Marie	INSEE - Secrétariat du CRIES
LAVAL Roland	DRCCRF
LEMERCIER Evelyne	DREIF
L'HELGOUALC'H Marie-Claire	DRASS
MARCHAND Sylvie	INSEE - Directrice régionale
MICHEL Claude	CRIES - Président
NEDAUD-PLANADE Nicole	INSEE - Secrétaire
OLIVEREAU Joseph	CESR
OSSAKOWSKY Michel	CESR
POINSOT Anne Marie	DRIRE Ile-de-France
RALLET Marie-Laure	ANPE Ile-de-France
ROGER Sandra	APUR
RUFFIN Michel	CRIF
SAUGNAC Cyril	DRTEFP
SAVALLE Frédéric	GARP



# ANNEXE 8

Assemblée plénière du CRIES du 20 décembre 2006

## SIGNIFICATION DES SIGLES

AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APUR	Atelier parisien d'urbanisme
ASSEDIC	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
CARIF	Centre d'animation, de ressources et d'informations sur les formations
CESR	Conseil économique et social régional
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CIF-CDD	Congé individuel de formation - CDD
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CRCI	Chambre régionale de commerce et d'industrie
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
CROSIF	Comité régional olympique et sportif d'Ile-de-France
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DARES	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
DDE	Direction départementale de l'équipement
DEP	Direction de l'éducation permanente
DMMO	Déclaration de mouvements de main d'œuvre (par les employeurs)
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
DREIF	Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France
DRIRE	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
DRONISEP	Délégation régionale de l'office national d'information sur les enseignements et les professions
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EE	Enquête emploi
EMMO	Enquête sur les mouvements de main d'oeuvre
ENL	Enquête nationale logement



EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie
ERE	Enquête régionale sur l'emploi
EUROSTAT	EUROpean STATistical office, office STATistique des communautés EUROpéennes
FONGECIF	Fonds de gestion du congé individuel de formation
FQP	Enquête sur la formation et la qualification professionnelle
HID - santé	Enquête Handicap incapacité dépendance - santé
IAURIF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
OREF	Observatoire régional emploi formation
ORS	Observatoire régional de la santé
PCS	Professions et catégories socio-professionnelles
PLIE	Plan local d'insertion et d'emploi
PLU	Plan local d'urbanisme
PRSP	Plan régional de santé publique
RP	Recensement de la population
SDRIF	Schéma directeur de la région Ile-de-France
SGAR	Secrétaire général pour les affaires régionales
SINE	Système d'information sur les nouvelles entreprises
SIRENE	Système Informatique pour le Répertoire des ENTreprises et leurs Etablissements
SRDE	Schéma régional de développement économique
SROS	Schéma régional d'organisation sanitaire
STIF	Syndicat des transports d'Ile-de-France
TEO	Enquête trajectoires et origines
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNEDIC	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie, le commerce et l'agriculture
VQS	Enquête vie quotidienne santé
ZUS	Zone urbaine sensible

